

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES,
COMMERCIALES ET DES GESTIONS



DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Sciences
Economiques

Option : Développement local, le tourisme et la valorisation du patrimoine

THEME

***Le codéveloppement, vecteur du
développement local au Mali : cas de la
région de Kayes, commune de Kolimbiné***

Réalisé par :

Mr. SANOGO Losséni

Sous la direction de :

Mr. ABRIKA Belaid

Devant le jury composé de :

Président : Prof. Mr. DOUMANE Saïd

Examinatrice : Mme. HACHEMI NAIMA, MACA

Encadreur : Mr. ABRIKA Belaid, MCCA

Date de soutenance : le 27/11/2016

Promotion 2015/2016

Remerciements

Je tiens prime à bord à remercier mon professeur depuis la licence, responsable de la spécialité, en même temps mon encadreur Mr. Belaid ABRIKA, qui m'a soigneusement accompagné pour réaliser ce travail du début jusqu'à la fin sans relâche et qui m'a impressionné par sa disponibilité exceptionnelle.

Je remercie également Mr.SIMA Lakamy, actuel maire de la commune de Kolimbiné grâce à qui, j'ai pu mener mes enquêtes au Mali. Il en est de même pour sa famille ainsi que ses collègues.

Sans oublier mon frère Zakaridia SANOGO qui n'a cessé de m'accompagner moralement pour mener à bien mon travail de mémoire pendant mon séjour au Mali.

Je remercie tous les enseignants du département de science économique notamment l'équipe pédagogique du master académique du « *développement local, le tourisme et la valorisation du patrimoine* » ainsi que tous ceux qui m'ont porté secours de près et de loin ici en Algérie ainsi qu'au Mali, mon pays d'origine.

Résumé

Ce travail met l'accent sur la relation qui peut exister entre la migration et le développement.

Sachant que les migrants contribuent énormément au développement de leur région d'origine, nous avons essayé de mettre la lumière sur l'apport des migrants maliens en France, organisés en associations dont leurs actions se diffusent par le biais de la politique du codéveloppement communément appelée « *Fonds Pour La Solidarité Prioritaire-codéveloppement France-Mali* » (FSP-codéveloppement).

Dans une logique du développement local, le FSP-codéveloppement est en œuvre au Mali précisément dans la région de Kayes depuis plus de dix ans. Pour voir son impact sur les conditions de vie de la population, nous avons misé notre enquête sur la commune de Kolimbiné qui a une communauté importante en France. Dans cette commune l'un des facteurs clé du développement local se manifeste par l'économie sociale et solidaire. A travers les actions intervillageoises, le bénévolat et les actions collectives notamment, la dynamique de l'économie locale se fait sentir par les projets réalisés dans le domaine de l'agriculture, l'hydraulique, l'éducation et d'autres activités relatives aux spécificités de la localité.

Les mots-clés : codéveloppement, développement local, associations, migration, Kayes, Kolimbiné, Mali

Abstract

This work put in evidence, the relation between migration and development.

By knowledge that the migrants contribute more in the development of their region of origin, we clarify the role of Malian's migrants of France, organized into associations, their actions are known by codéveloppement policy called "*priority funds for solidarity-codéveloppement France-Mali*" (PFS-codeveloppement).

In the context of local development, PFS-codeveloppement is acting in Mali, particularly in the area of Kayes since more than ten years. In order to appear its impact in the living condition of the population, we focused our research on the area of Kolimbiné which has an important community in France. On this area, some keys factors of local development appeared by sociality and solidarity of economy. Through the villages acting together, voluntary service and collective actions, the dynamic of local economy is noticed by projects

in agriculture, education, hydraulic and others activities relative to the particularities of the locality.

Key-words: codevelopment, local development, associations, migration, Kayes, Kolimbiné, Mali

SOMMAIRE

SOMMAIRE	PAGES
REMERCIEMENTS.....	1
RESUME.....	2
SOMMAIRE.....	4
LISTE DES ABREVIATION.....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	9

PREMIERE PARTIE

APPROCHE THEORIQUE DU CODEVELOPPEMENT.....	17
---	-----------

CHAPITRE I :

Analyse conceptuelle du codéveloppement et développement local.....	20
Section 1. Le développement local.....	23
Section 2. Le codéveloppement.....	29
Section 3. Relation entre développement et migration.....	32

CHAPITRE II :

Genèse du codeveloppement France-Mali.....	38
Section 1. Migration malienne vers la France.....	40
Section 2. Mise en œuvre des politiques migratoires.....	47
Section 3. Organisation de la diaspora malienne.....	52

DEUXIEME PARTIE

LE CODEVELOPPEMENT DANS LA REGION DE KAYES : CAS DE LA COMMUNE DE KOLIMBINE.....	58
---	-----------

CHAPITRE I

Migration et développement en Kolimbiné.....	62
Section 1. Aperçu sur la commune de Kolimbiné.....	64
Section 2. Kolimbiné avant les actions collectives.....	71
Section 3. Les projets réalisés dans le cadre du codéveloppement.....	76

CHAPITRE2

Analyse des résultats de l'ORDIK.....	84
Section 1. Financement des projets.....	86
Section2. Les nouvelles activités naissantes à Kolimbiné.....	91
Section 3. Les perspectives ou défis à relever.....	96
CONCLUSION GENERALE.....	104
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	107
LES ANNEXES.....	112
TABLE DES MATIERES.....	119

LISTE DES ABREVIATIONS

AFDP : Association française pour le développement et le progrès

BM : Banque mondiale

BNDA : Banque nationale pour le développement agricole

CCFD : commission catholique contre la faim et pour le développement

CEDEAO : communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CESAG : centre africaine d'études supérieures en gestion

CESAO : centre d'études économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest

CIGEM : centre international pour la gestion des migrations

CFSI : comité française pour la solidarité internationale

CPCD : comité de pilotage des communes de Diombougou

CSCOM : centre de santé communautaire

CSLP : cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

DEF : diplôme des études fondamentales

FED : fonds européens pour le développement

FMI : fonds monétaire international

GRDR : groupe de recherche pour le développement rural aux tiers-monde

IDH : indice du développement humain

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

OCDE : organisation pour la coopération et le développement économique

OIM : organisation internationale pour la migration

ONG : organisation non gouvernementale

PNUD : organisation des nations unies pour la science et la culture

ORDIK : organisation rurale pour le développement intégré à Kolimbiné

ORTM : office des radios et télévision du Mali

PGRN : projet de gestions des ressources humaines

PME : petites et moyennes entreprises

PMI : petites et moyennes industries

PMIE : programme migratoire et initiative économique

PMR-FED : programme-micro réalisation – Fonds européen pour le développement

PNUD : programme des nations unies pour le développement

TOKTEN: Transfer of knowledge through expatriate national

INTRODUCTION GENERALE

Introduction

Le concept du développement local tire profit de plusieurs phénomènes souvent sociale, économique, culturel et même politique. « *Les problèmes importants qui se posent à nos sociétés ne sont pas tous essentiellement économiques, souvent, en effet, les aspects politiques, biologiques, sociaux, culturels et philosophiques prédominent* » (LIPSEY ET STEINER, nov 1985, 3).

La relation qui existe entre la migration et le développement global en général, local en particulier attire l'attention des universitaires depuis plus de trois décennies qui peut être perçu comme un phénomène socioéconomique. Ainsi, « *notre environnement quotidien, nos villes changent et se colorent avec la présence – devenue désormais habituelle- de visages originaires d'ailleurs qui s'inscrivent progressivement dans le paysage local. Avant-hier, ils venaient du sud de l'Europe, hier du sud de la méditerranée, aujourd'hui du sud du Sahara ou de l'est et du sud-ouest de la planète* » (FIBBI et MEYER, 2002, 6). Ces phénomènes migratoires qui changent de logiques d'une période à une autre surtout dans le contexte de la mondialisation, poussèrent des pays d'accueils notamment ceux du Nord à mettre en place des stratégies pour guider la migration. D'une part ces stratégies sont considérées comme des instruments pour freiner l'immigration, d'autre part elles sont conçues comme étant une alternative pour que la migration puisse être un atout pour le développement des pays d'émigration. Nous assistâmes ainsi, à la naissance du codéveloppement, un développement bilatéral entre le pays de départ et celui d'arrivé

Les auteurs ayants étudié le phénomène de la migration nous révèlent qu'il y a deux théories contradictoires qui mettent en évidence la relation qui existe entre celle-ci et le développement. La première appelée la théorie traditionnelle de la migration stipule que ce phénomène est un handicap pour le développement socioéconomique du pays de départ alors qu'il y a des communautés qui sont très rattachées à leurs cultures, leurs mœurs, surtout dans le cadre de l'entraide et de la solidarité qui aboutissent à la création de multiples associations en dehors de leurs pays d'origine et qui œuvrent pour le développement de celui-ci. Par conséquent, ces associations deviennent de plus-en-plus des véritables acteurs du développement de leur région d'origine si cela n'est pas très tôt dis. La communauté mexicaine et juive aux Etats-Unis d'Amérique, les africains subsahariens et magrébins en France sont tant d'exemples pour mettre en évidences l'importance de la communauté diasporique dans le monde notamment dans les pays développés. En revanche, la seconde

qui est la plus récente défend que la migration pourrait être un avantage pour les pays d'origine des migrants dans la mesure où c'est le transfert des sommes colossales voire la multiplication des projets qui s'en suivent vers les pays de départ. Or, il est unanimement reconnu dans le cercle scientifique notamment universitaire que la migration a une autre réalité qui pourrait tourner en défaveur des pays de départ notamment ceux en voie de développement. Il s'agit bien évidemment de « *brain drain* », la fuite des cerveaux. En effet, selon les discours émanant des politiques migratoires, le codéveloppement pourrait s'inscrire dans la deuxième approche qui œuvre pour que la migration ait un effet *win-win* sur les deux territoires. La concrétisation de cette alternative poussa les pays de départ et d'accueil à mettre en place des instruments d'accompagnement ici et là-bas.

L'exemple de la communauté malienne à l'étranger est illustratif. L'un des pays africain ayant une culture migratoire très significative, on peut compter plus de quatre millions de maliens dans le monde avec des destinations très diverses d'après le ministre des maliens de l'extérieur et l'intégration africaine¹ : intracontinentale et intercontinentale. Depuis plus d'une décennie, l'insertion de la diaspora malienne dans le développement devînt une préoccupation majeure du gouvernement. PONSOT et OBEGI notent que « *l'importance du phénomène migratoire au Mali est incarnée au niveau institutionnel par la mise en place d'un ministère des maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine et reflète une vision claire et affirmée de la problématique. En outre, la migration est inscrite dans la politique de développement au sein des documents du cadre stratégique de la lutte contre la pauvreté (CSLP)* » (2010, 6). Cela revient à dire que le Mali veut faire de la migration un facteur du développement. Ayant une communauté très importante d'ouvriers ainsi que d'étudiants en France, le codéveloppement pourrait être un stimulant du développement local au Mali.

Historiquement, le Mali est un pays de forte migration vers non seulement les pays africains mais aussi vers les pays de l'occident notamment la France. On peut énumérer plus de quatre cent(400) associations maliennes en France (Agence française pour le développement, 2009, 2). La communauté malienne résident en France est majoritairement originaire de la région de Kayes. C'est dans le cadre de cette migration que des conventions bilatérales ont été signées entre les deux pays pour accompagner les actions des migrants au Mali d'une part et maîtriser l'émigration d'autre part. Le codéveloppement est utilisé ainsi pour les deux

¹ L'information issue de Mr.Abderhamane SILLA lors de l'émission « action gouvernementale » sur l'office de radio et télévision du Mali en avril 2016.

espaces comme une alternative non seulement accompagnatrice des projets des associations des migrants mais aussi ceux des individus désirants investir au Mali notamment dans leur région d'origine. C'est là où intervient la question du « local ».

De ce fait, l'objectif du travail consiste à voir l'incidence du codéveloppement au Mali, particulièrement dans la région de Kayes. La région de Kayes est large, dans l'optique de pouvoir mieux appréhender notre problématique, nous avons réduit notre terrain d'étude en une seule commune, celle de Kolimbiné.

Problématique

La contribution des associations maliennes dans le développement de leur région d'origine ne date pas d'aujourd'hui. Bien avant que les Etats ne fassent de la migration un instrument du développement, les migrants ayant des racines communes ou voisines s'associent informellement pour venir en aide à leurs familles.

De ce fait, nous nous posons la question au point de savoir **l'impact du codéveloppement sur le développement de la commune de Kolimbiné.**

Les contributions les plus visibles dans cette commune sont faites par les associations locales mais aussi par leurs ressortissants vivant en France. Assistons-nous alors au désengagement de l'Etat ? Les politiques publiques, venant « d'en haut » ne prennent pas en compte les particularités du local, qui est assimilé à un échelon de mise en application de la planification centralisée (HADJOU, 2009, 7). Cela explique-t-elle l'association des ressortissants de Kayes à lutter contre la pauvreté ? Comment ces associations sont-elles organisées ? Quel type de gouvernance en rencontre-t-on ? Quelles sont les limites de cette coopération ? Quelles sont les domaines d'intervention des associations ?

Vu l'importance des associations kayésiennes en France, on suppose que celles-ci apporteraient une amélioration aux conditions de vie des habitants qui sont restés aux pays. Par le biais du codéveloppement l'Etat pourrait mieux contribuer au développement de ladite région. Le codéveloppement s'intéresse aux apports de la diaspora dans le développement des régions d'origine et les lois qui en découlent ne sont régies que par les deux partenaires (l'Etat Malien et Français),

Pour pouvoir répondre à ces questions, nous allons aborder le travail en deux(02) parties. Dans un premier temps, nous allons analyser l'approche théorique du développement local

et celle du codéveloppement. Cette partie nous permettra de faire une analyse conceptuelle du codéveloppement et du développement local tout en mettant en relation la migration et développement (chapitre1). Le codéveloppement n'est pas apparu *ex nihilo*, c'est sur la base d'un phénomène qui le donna naissance. Il serait nécessaire de mettre en évidence le processus d'apparition du codéveloppement. Ce qui conduira à apporter de la lumière sur la genèse du codéveloppement France-Mali (chapitre2).

La deuxième partie consistera à mettre en exergue la manifestation du Codéveloppement à l'échelon local. Il s'agit de la pratique du codéveloppement sur un territoire de forte migration car celle-ci est liée au développement local comme nous l'avons noté plutôt. Il s'agit de voir les retombées du codéveloppement sur la région de Kayes notamment la commune de Kolimbiné tout en gardant à l'esprit que c'est une stratégie qui doit avoir des effets sur les deux espaces (France et Mali). Le codéveloppement est destiné à accompagner les actions des migrants. Ces actions peuvent être collectives ou individuelles. Dans ce travail, nous allons nous focaliser sur les apports collectifs (associations des migrants). En d'autres termes, il s'agit de mettre la lumière sur l'apport des associations de la commune de Kolimbiné dans son développement. Il serait évident d'élucider l'impact de la migration sur la commune (chapitre1) et les acteurs du développement à Kolimbiné notamment les associations villageoises ainsi que leur incidence sur les villages qui y composent (chapitre2). Cette partie nous permettra de voir comment les migrants se sont mis en associations ou en réseaux (diasporas) et le contenu de cette diaspora ainsi que leurs réalisations dans la région d'origine. En outre, il y aura lieu de voir les liens qui existent entre les associations au sein de la dite commune dans la mesure où les émigrés n'ont pas que la France comme destination. Nous avons des ressortissants intra et inter africains.

Le choix de prendre les associations comme notre cible se justifie par trois(03) points. Premièrement, les revues de la littérature montrent que les réalisations qui émanent des associations des migrants sont généralement formelles et bien organisées notamment celles de la France. Par contre, les envois individuels des migrants se font par le canal informel. Donc, il serait très difficile d'avoir le maximum d'information sur les envois individuel ; Deuxièmement, les contributions de ces associations sont beaucoup plus orientées vers les services de bases qui ont traits à l'économie locale tels que : l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'agriculture et ses activités voisines. Troisièmement, les services locaux sont beaucoup plus impliqués dans la gestion des investissements collectifs qu'individuels.

Nous avons pris la région de Kayes comme terrain d'étude parce que le codéveloppement France-Mali a une forme décentralisée qui est focalisé sur la région de Kayes. Environ Quatre-vingt pourcent (80%) de la communauté malienne en France sont originaire de cette région (Poulteau E, Daum.C ? Diakité.M, Neud.M Sene. S ? GRET, 2000, cité par L. Gauvrit, G. Le Bahers, 2004, 8). C'est l'une des communautés maliennes la plus organisée à l'étranger.

Méthodologie d'enquêtes

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la formation universitaire pour l'obtention du diplôme de master académique en développement local, le tourisme et la valorisation du patrimoine(DLTVP) qui sera présenté et soutenu devant les membres d'un jury.

L'enquête a consisté prime abord à collecter des informations auprès des acteurs de l'association sur laquelle nous sommes en train de travailler à savoir l'ORDIK (Organisation rurale pour le développement intégré de Kolimbiné et de Falao). Il s'agit de collecter des informations nécessaires qui répondent à notre problématiques et éclaircissent nos hypothèses. Nous sommes appelés à avoir des informations sur deux espaces différents en France et au Mali qui sont nos terrains d'études.

Nous avons au préalable fait une revue de la littérature qui encadre notre cas pratique.

Comme nous venons juste de le souligner, les informations sont collectées auprès des acteurs en France notamment dans la région parisienne et au Mali précisément dans la commune de Kolimbiné, région de Kayes. Dans le but de mieux appréhender le dynamisme des migrants de Kolimbiné en France dans le développement de celui-ci, nous avons effectué un déplacement de Tizi-Ouzou à Kayes pendant le mois d'Août.

La première semaine de notre séjour, nous l'avons passé à Bamako, la capitale qui loge les administrations publiques. Nous nous sommes adressés à la cellule technique du codéveloppement situé au quartier du fleuve et qui est affiliée au ministère malien de l'économie et de finance. Là-bas, nous avons fait un entretien avec le chargé de mission, qui est de la région de Kayes. Ce dernier nous a orienté sur les démarches adéquates à adopter dans la région pour collecter des informations car nous n'avions jamais été dans la zone.

Nous avons fait le reste de notre séjour à Kayes notamment dans la commune de Kolimbiné. Grâce aux appuis des acteurs et anciens migrants en France, nous y avons séjourné une quinzaine de jours.

De l'enquête aux contraintes

Avant de décoller à Tizi-Ouzou, nous avons préparé un questionnaire (voir **l'annexe N°5**) que nous avons adressé aux membres de l'association. On entend par membre de l'association ici, les acteurs locaux et les bénéficiaires. La méthode sur laquelle nous nous sommes beaucoup focalisée a été des entretiens en langue bamanakan² car arrivé sur le terrain, nous nous sommes rendu compte qu'on récoltait beaucoup plus d'informations pertinentes avec les entretiens que le questionnaire.

Avec la révolution technologique du 21^{ème} siècle, vu la difficulté non seulement temporelle mais aussi financière, nous avons contacté les acteurs en France via les réseaux sociaux précisément : Facebook, Yahoo et Gmail. Seulement ces informations collectées ne sont pas importantes au même titre que celles récoltées à Kayes. Nous les avons envoyés notre questionnaire et nous avons pu récolter quelques éléments de réponses et des informations ont été collectées aussi à travers les conversations tantôt écrites qu'orales.

En dehors des éléments de réponses trouvés à travers le questionnaire, nous avons effectué des entretiens avec les acteurs gérants des projets puis avec les bénéficiaires. Notre objectif était de cibler une cinquantaine de bénéficiaires de projet et une dizaine des acteurs porteurs de projets. Mais, face aux difficultés que nous allons aborder plutôt, nous n'avons pu faire des entretiens qu'avec une vingtaine de bénéficiaires puis nous n'avons trouvé que cinq(05) anciens migrants qui était au centre de la réalisation des projets. Par ailleurs, nous avons pu faire des entretiens avec certains élus locaux comme les membres de la mairie et quelques jeunes de la commune pour mieux cerner la question de la migration à l'heure actuelle.

Hormis les anciens acteurs migrants, nos entretiens avec les habitants se sont réalisés en langue bamanakan. Certes, c'est une région là où le soninké et kassouké dominant mais, les habitants comprennent aussi la langue bamanakan.

² Bamanakan est l'une des langues nationales la plus parlée au Mali. Elle est comprise et parlée dans plusieurs régions même en dehors du Mali mais avec les dialectes différentes.

Nous nous sommes rendu au GRDR (groupe de recherche pour le développement Rural aux tiers-monde), qui a accompagné l'association du début jusqu'à la fin des projets et qui est jusqu'à présent localisé à Kayes. Cette ONG est dotée des archives des projets qu'elle a réalisés dans la région. Nous avons fait des entretiens avec eux afin d'élucider non seulement la question de la migration mais aussi le rôle de la diaspora malienne dans le développement.

Notre enquête s'est déroulée pendant le mois d'Août. Au Mali, ce mois correspond à la saison pluvieuse. Plus de 80% de la population vit de l'agriculture et de l'élevage. En ce moment, les habitants sont très occupés hommes comme femmes. Le maire de la commune nous dit « vous êtes venus pendant une période où les gens sont très occupés..... ».

Les difficultés se situent à plusieurs niveaux. Au Mali, beaucoup de milieux ruraux souffrent de problème d'enclavement. Pendant l'hivernage, les routes sont quasiment impraticables. Il faut souvent même emprunter la pirogue pour se rendre au champ lorsque le niveau de l'eau est très élevé.

Nous avons aussi les travaux champêtres qui battent son plein pendant le mois d'Août. Les villageois se rendent au champ dès qu'il fait jour, pendant la nuit c'est le repos. Nous avons été obligés de faire certains entretiens la nuit. Ces difficultés ont vraiment joué sur notre échantillonnage.

Les projets réalisés dans le cadre de Fsp-codéveloppement sont au préalable présentés auprès de la cellule technique du codéveloppement qui a été créée en 2002. Alors, cela revient à dire que les projets de l'association ORDIK ont existé avant la création de cette instance. Les informations que nous avons collectées auprès de la dite instance ont traités au programme Fsp codéveloppement France-Mali. Quant à l'association elle-même, la cellule technique du codéveloppement ne possédait aucune information.

PREMIERE PARTIE

APPROCHE

THEORIQUE DU

CODEVELOPPEMENT

Introduction

La question du codéveloppement est indissociable de la migration qui est à son tour une manifestation de la mondialisation. Cette dernière ne se limite pas uniquement aux mouvements des capitaux et des biens et services, elle implique aussi les mouvements des Hommes que nous pouvons assimiler aux flux des ressources humaines (mains-d'œuvres qualifiées ou non qualifiées). « *Les migrations internationales sont les grandes absentes de la mondialisation* » (RICARDO FAINI, 2002, 95). Pourtant, dans le processus de la mondialisation, il y a des territoires qui perdent et d'autres qui gagnent. Les littératures de la migration stipulent que l'aspect économique est l'un des facteurs déclencheur de l'envie d'émigrer. Nous pouvons assimiler cet aspect économique au niveau de développement des territoires ou des pays. *La croissance des revenus est un facteur puissant de réduction de la propension à émigrer et peut être même le plus puissant* (R.FAINI, 2002, 95). Les recherches ont montré que la migration Sud-Nord est plus importante que la migration Nord-Sud. On peut de ce fait partir de l'idée que les pays développés(PD) reçoivent plus de migrants provenant des pays en voie de développement(PED) que ceux-ci n'en reçoivent des PD.

Ainsi, dans une logique de l'économie territoriale, nous pouvons parler des inégalités territoriales. Ces inégalités se manifestent par l'émergence de certains territoires par rapport à d'autres. Elles peuvent être aussi au niveau supra ou infranational. Cette attractivité se traduit par la mobilité des hommes vers les terres où les conditions de vie sont favorables. La mondialisation n'est pas un phénomène statique au contraire elle est très dynamique et se caractérise par des compétitivités territoriales. La crise d'un territoire peut même être une aubaine pour un autre.

Quant à la migration du Sud vers le Nord, notamment des africains vers l'Europe, elle était beaucoup plus facile. Au 19^{ème} siècle, les migrations internationales étaient relativement libres et elles ont même été encouragées dans les années 60. La situation socioéconomique des pays d'accueil a engendré des politiques migratoires desquelles est issu la politique du codéveloppement que nous parlons. Le fameux codéveloppement semble ne pas avoir une même signification au Nord et au Sud. L'analyse du concept même du codéveloppement semble être nécessaire pour comprendre son objectif car de vue, nous avons tendance à l'attribuer l'étiquette d'un développement partenarial. Les universitaires ayant travaillé sur la question comme MELANIE CAMBREZY et SAKOUNA SADIO l'ont abordé dans un

contexte politique. Nous restons dans le cadre du développement local, c'est-à-dire les retombés sur les pays d'origine des immigrés.

Dans cette partie, nous allons de premièrement analyser les concepts : depuis la fin du fordisme, plusieurs stratégies ont été tenté pour asseoir le développement des nations en général, des collectivités territoriale en particulier. Donc, nous allons les définir (chapitre 1), ensuite nous allons mettre en exergue le processus de la création de ce codéveloppement voire sa genèse (chapitre2). C'est-à-dire l'itinéraire du mot « *codéveloppement* »

CHAPITRE 1

ANNALYSE CONCEPTUELLE DU CODEVELOPPEMENT ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Introduction

Le développement local est une nouvelle facette du développement global. Comme souligné plus haut, la recherche du développement est une préoccupation majeure de tous les Etats au point où il fait l'objet des enjeux des instances internationales. Quand on parle du développement, c'est que le sous-développement existe. Donc, les acteurs du développement n'ont d'autres préoccupations que de pailler ce sous-développement. Le développement local pourrait être une solution à cette problématique.

Depuis que le concept « développement » s'est installé en science économique comme une branche entière (*économie du développement*), les économistes ne tardèrent pas à multiplier des littératures à son égard. C'est la raison pour laquelle, le développement n'a pas une définition unique.

Selon F. Perroux, « *le développement est une combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel* » (cité par BELLATAF, 2010, 34). On peut comprendre par-là que le développement a un aspect multidimensionnel. Il ne se limite pas uniquement aux contextes économiques. Il fait appel à toutes les disciplines. En outre, « c'est un processus de transformation des structures économiques, sociales, culturelles, institutionnelles permettant la croissance et sa prolongation dans le temps » (M.BIALES, R.LEURION, J-L.RIVAUD, 2004, 191). Cette définition ainsi que celle de PERROUX évoquent la durabilité de la croissance qui génère à son tour le développement.

Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD), il intègre l'aspect humain, et définit le développement humain, dans le rapport humain de 1991, comme le processus d'élargissement qui s'offre aux individus. Le Rapport insiste sur les choix essentiels du développement : la possibilité de

- *mener une bonne vie en bonne santé,*
- *acquérir des connaissances,*
- *accéder à l'emploi, aux revenus nécessaires pour bénéficier d'un niveau de vie décent.*

Ici également, le développement inclut plusieurs éléments : il peut s'expliquer par l'épanouissement, une condition de vie meilleure etc...la limite de ces définitions est qu'il n'est pas mentionné à partir de quel niveau un pays est dit développé. Cela ne fait pas l'objet de notre étude, nous retenons que le développement est un concept très large et multidimensionnelle.

Ainsi, pour atteindre ce développement, il faut mettre en place des stratégies ou des politiques. Au fil des années, les stratégies de développement n'ont cessé de se multiplier après la crise du fordisme dans une économie globalisée. Tantôt on parle du développement local, du développement par le bas, le développement endogène, le développement autocentré le développement communautaire qui sont des concepts très proches. En outre, dans la logique de permettre aux territoires de se développer, nous assistons à l'union des états pour lutter contre la pauvreté. Cela est un aspect international du développement. Ainsi, les Etats coopèrent pour les habitants à promouvoir leur développement. De ce fait on se pose la question au point de savoir si le codéveloppement est un outil ou une stratégie du développement.

Dans ce chapitre, nous allons analyser les deux concepts à savoir le développement local et le codéveloppement ainsi que les relations qui existent entre eux.

Section 1 : le développement local

L'histoire des faits économiques nous révèle que pendant les trente glorieuses, période au cours de laquelle la croissance ou le développement était créé par les grandes entreprises ou par un système économique centralisé communément appelé *le fordisme*, certaines spécificités territoriales étaient mises à l'écart ou ignorées. Les crises qui ont succédé le fordisme donnèrent aux territoires leurs droits. Certains échelons locaux devinrent plus solides pour faire face à la crise tant au Nord qu'au Sud avec l'accélération de la mondialisation. Pour GUIGOU, la mondialisation de l'économie entraîne une territorialisation croissante des comportements. Il avance cinq raisons qui expliquent le retour du local : « *la mobilité qui caractérise l'économie mondiale suscite en retour, le besoin de sédentarité ; l'éphémère engendre le besoin de repérer ; l'homogène entraîne le besoin de différences ; la perte de l'identité nationale suscite la montée en puissance des régionalismes ; la mondialisation des marchés redonne une valeur accrue aux produits locaux ;* »(GUIGOU, 1997,14 cité par L.HADJOU,2013, 3). La troisième Italie est un exemple illustratif pendant la crise du fordisme sur lequel BECCATINI a beaucoup travaillé. Le territoire ainsi que tout ce qui le compose deviennent des leviers pour le développement, contrairement à la théorie classique de l'économie qui stipule un développement a-territoriale. C'est de cette logique que naissent certains concepts dans l'économie territoriale : système productif local, les milieux innovateur, les districts industriels, les clusters.... Pour chaque terme, l'accent est mis sur l'aspect territorial du développement que nous pouvons nommer « *le développement local ou territorial* ». *Au niveau terminologique, l'approche du développement local est aussi appelée développement économique communautaire (DEC), ce terme serait plus utilisé aux Etats-Unis et au Canada (1^{ère} contribution de Ministère de l'industrie, de la petite et moyenne Entreprise et de la promotion de l'investissement(MIPMPEPI) au débat sur la promotion du développement local en Algérie, 2011, 9). On remarque que le terme même du développement local diffère selon les lieux. Quel que soit le concept employé, nous constatons que l'objectif de ces termes est de mettre l'accent sur les spécificités territoriales qui sont valorisées par plusieurs acteurs.*

« *Le développement local est une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentiels locaux, mise sur les acteurs locaux et la dynamique qui les anime, et interprète et tire avantage des politiques gouvernementales et de l'aide externe* » (MIPMPEPI , 2011,7). Ici, le développement local est perçu comme étant une stratégie de

développement. Cette stratégie est élaborée par une concertation d'une multitude d'acteurs qui peuvent être externes et/ou internes. Parmi ceux-ci, nous pouvons énumérer les entreprises, l'Etat, les institutions la société civile, les associations, les organisations non gouvernementales(ONG) etc... le développement local a, en quelque sorte les caractéristiques semblables au développement que nous avons abordé en haut. Il intègre plusieurs dimensions. P.COULMIN mentionne que « *le développement local se dit aussi 'global', c'est-à-dire qu'il ne concerne pas que l'économie. Au contraire, ce sont les interférences multiples entre le social, culturel, l'éducatif et l'économique qui fondent le développement global*» (PIERRE COULMIN, 1986, 8). Alors, le développement local ne se fait pas étant déconnecter de l'extérieur. C'est un concept multidimensionnel, il englobe toutes les dimensions d'une collectivité territoriale qu'elles soient économique, sociale, politique, culturelle, physique ou administrative (BENKO GEORGE, 2001 ; GREFFE XAVIER, 2002 ; ANDRE JOYAL, 2002 ; MARIO POLESE, 1999 ; LUCE PROULX 2002 ; DE BERNARD VACHON, 2003 cité par MIPMPEPI). En outre, XAVIER GREFF le définit étant comme « *un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant espace de contiguïté un espace de solidarité active*(1984). Le développement local est alors un type de développement fondé sur les ressources locales appuyé par les acteurs du territoire qui sont en synergie. On remarque que toutes ces définitions notent la place que jouent les acteurs dans la réussite d'un projet du développement local.

Donc, le développement local est indissociable du développement tel que les économistes le concevaient dans les années 50, période pendant laquelle l'économie du développement s'est imposée comme une branche de la science économique. Toutes les caractéristiques que ceux-ci ont évoquées comme étant éléments intégrant du développement se retrouvent encore dans le développement local. De ce fait, le développement local pourrait être le développement au sens classique abordé dans une autre logique qui peut être la globalisation, c'est-à-dire que le développement local semble être une nouvelle logique du développement. On peut noter que l'une des spécificités du développement local est la participation collective des acteurs.

Les outils du développement local pourraient nous permettre de faire encore une distinction.

1.1. Outils du développement local

Les outils du développement local sont nombreux. Ici, on entend par outils, les instruments qui favorisent la mise en place des projets du développement territorial. Parmi ces conditions nous pouvons énumérer celles-ci :

1.1.1. *La gouvernance locale*

« Elle définit l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités » (rapport de MIPMPEPI, 2011, 12). Dans cette définition, on peut constater que les interactions entre les différents acteurs d'un territoire déterminent la gouvernance. Ces interactions peuvent s'expliquer non seulement par une concurrence, mais aussi par une coopération. Dans le processus de la gouvernance, la question de la prise de décision est une phase décisive. Ici, elle n'est pas centralisée bien vrai que l'Etat joue un rôle primordial. Tous les acteurs du territoire participent à la prise de décision pour tout projet de développement local pour identifier tous les problèmes qui peuvent mener ce projet à être voué à l'échec. Voilà l'une des spécificités du développement local. Par contre, les décisions qui avaient trait au développement venaient du centre. JEAN-PIERRE GILLY et JACQUES PERRAT notent de ce fait que « la gouvernance locale sera définie comme un processus de mise en compatibilité de plusieurs proximités institutionnelles unissant des acteurs (économiques, institutionnels, sociaux ...) géographiquement proches en vue de la résolution d'un problème productif ou de la réalisation d'un projet local de développement. (mai 2003, 5) ». La mise en compatibilité ne peut avoir lieu qu'en concertant les acteurs sur le terrain, qui décrivent mieux les enjeux territoriaux qui sont leurs vécus.

Alors, on peut dire que la gouvernance locale est une condition sine qua non du développement local. Cette gouvernance doit être décentralisée qui est parallèle à ce que nous allons aborder tout de suite 'la décentralisation'.

1.1.2. *La décentralisation*

Le développement ou la croissance issu(e) de la centralisation ou en d'autres termes de l'économie planifiée (comme le cas de beaucoup de pays africains, exemple : cas de l'Algérie pendant les années 70) n'a pas touché tout l'étendu des territoires nationaux. Ce système économique avait mis à l'écart le rôle que peuvent jouer la société civile et les collectivités locales. Peu à peu, d'abord dans les pays développés, avec l'accélération de la mondialisation, on eût tendance à comprendre que la dotation de certains territoires en certains pouvoirs tout en faisant appel à d'autres acteurs, virent le jour. De ce fait, on sort dans le cadre de la centralisation pour s'inscrire dans une logique de la décentralisation.

« *La décentralisation implique le transfert des pouvoirs aux échelons inférieurs du gouvernement estimant que ces derniers maîtrisent mieux les problèmes et priorités locaux. Pour rendre cette décentralisation efficace, il est préconisé de faire participer la population locale et ses organisations* » (AMEZIANE FERGUENE, 2004,166). Cette décentralisation est accompagnée par la déconcentration. Alors, la décentralisation et la gouvernance locale vont de pair.

1.1.3. *L'aménagement du territoire*

« *Aménager veut dire transformer, modifier pour rendre plus pratique. L'aménagement du territoire est une politique qui consiste à rechercher la meilleure répartition géographique des activités économiques en fonction des ressources naturelles et humaines* » (dictionnaire LAROUSSE, 2010). « *L'aménagement du territoire est né du déclin industriel. En 1930, après avoir profité de la croissance au cours du 19^{ème} siècle, les municipalités ont dû affronter la fermeture des usines et l'afflux de travailleurs à la recherche d'un emploi ; tandis que les régions rurales subissaient le chômage et la désertification. Le pouvoir central est alors intervenu pour aider les autorités territoriales et tenter de redresser les écarts de ressources provoqués par les transformations rapides du système économique mondial* »¹ (NICOLE DE MONTRICHER, 1995, 3). Donc, l'aménagement du territoire est apparu suite à la crise que connurent les pays industrialisés au niveau de tous les échelons (urbain et

¹ Il s'agit ici du cas de France.

rural). « *Partant d'un constat qui soulignait l'hypertrophie démographique, économique, administrative et intellectuelle de l'agglomération parisienne, J.F.Gravier analysait la désertification et l'appauvrissement qui en résultaient, pour les fractions de plus en plus larges du territoire national. Les causes de cet état de fait étaient clairement attribuées à l'hypercentralisation politico-administrative instaurée depuis Sully, Richelieu, et Colbert et renforcée par la disposition rayonnante autour de Paris, point central du réseau ferroviaire* » (P.COULMIN, 1986, 26). L'hypertrophie de Paris ainsi que les conséquences économiques et sociales qui peuvent en découler (chômage, inégalités de revenu, ...) poussèrent les français à mettre en place une politique pour résoudre ces problèmes. L'aménagement du territoire découle alors de la crise. C'est une politique qui a eu lieu dans plusieurs pays industrialisés au cours du 19^{ème} siècle. *Il s'agit de « créer par l'organisation rationnelle de l'espace et par l'implantation des équipements appropriés, les conditions optima de mise en valeur de la terre et les cadres les mieux adaptés au développement humain des habitants* » (Esquisse d'une charte d'aménagement », Economie et humanisme, juin 1953, cité par P.COULMIN, 1985,26). Deux éléments importants sont à souligner pour le cas français : l'urbanisme et la valorisation régionale. Dans la politique de l'aménagement du territoire, on assiste à une valorisation du local. Cette valorisation peut être la promotion d'une activité touristique (pour les zones à destination touristique comme l'aménagement du littoral pour un territoire côtier), culturelle (création d'un centre d'artisanat...), agricole (pour les zones à vocation agricole, exemple la maîtrise de l'eau des mares destinées à la riziculture etc...). L'aménagement se fait en fonction des spécificités territoriales pour résoudre les problèmes auxquels les habitants d'un territoire sont confrontés. De ce fait, l'aménagement du territoire est un pilier du développement local. Dans le processus de cette politique, l'Etat travaille en concertation avec les élus locaux, la société civile car ceux-ci connaissent mieux le territoire et savent de quoi les habitants ont besoin.

En outre, « *Il s'agit d'organiser le développement économique sur l'ensemble du territoire, en alternative au simple jeu du marché du travail qui pousserait les résidents à se déplacer pour chercher un emploi.* (A. LIPIETZ, 2001, 111). Le développement local implique la réalisation des infrastructures socioéconomiques. De ce fait, l'Aménagement du territoire est une partie intégrante du développement local.

1.2. Les acteurs du développement local

Les acteurs du développement d'un territoire concernent tous ceux qui interviennent dans le développement de ce territoire que ça soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Car le territoire n'est pas isolé. Comme le soulignent F.LELOUP, L.OYART, B.PECQUEUR, « *le territoire est par essence ouvert, nourri par les échanges et les relations, emboîté dans un ensemble d'autres espaces qu'il influence et qui l'influencent réciproquement. Dans ce contexte, les limites du territoire ne sont plus définies en référence à un périmètre politico administratif (aspect politique) ou comme un fragment d'un système productif national (aspect économique), elles définissent le lieu d'intersection de réseaux (physiques ou humains, formels ou informels), de stratégies et d'interdépendances entre partenaires reliés entre eux, le lieu de production, de négociation, de partage d'un devenir commun. Le système est bâti sur la proximité géographique de ses acteurs mais aussi sur la dynamique commune qui les rassemble, le construit — les actions — qui résultent de ces relations, voire les règles, normes et principes acceptés et mis en œuvre ensemble* ». Le développement territorial est composé alors de multiples acteurs. Ces derniers peuvent être localisés sur le territoire en question, comme ils peuvent ne pas l'être.

Alors, on peut résumer les acteurs de manière suivante : les entreprises, la société civile y compris la diaspora qui est la cible de notre travail, les institutions financière, l'Etat, les centres de formation, les organisations non gouvernementales(ONG), les universités, etc..... Ces acteurs bien entendu travaillent en synergie, collaborent, coopèrent généralement dans un environnement gagnant-gagnant. Ils travaillent en osmose.

C'est cette relation que nous allons essayer d'analyser dans la logique du codéveloppement qui regroupe plusieurs acteurs. Ceux-ci seront énumérer dans le chapitre suivant.

Section 2. Le codéveloppement

Le préfixe « co » est associé à un mot pour désigner le partenariat au sens littéral. Co-développer revient à un développement mutuel. Généralement il s'établit entre deux parties ou partenaires. C'est comme cofinancer qui désigne financer en commun.

2.1. Le codéveloppement, un concept français

Le codéveloppement n'est pas un concept nouveau dans les littératures de la science économique. L'idée du codéveloppement naquit vers les années 60. Elle consista à placer les relations entre le Nord et le sud et plus spécifiquement l'aide publique au développement dans le cadre d'une analyse des besoins des Etats contractants.² Donc on peut dire qu'au départ, aucune référence n'était faite à la migration.

Quant à certains auteurs comme L.GAUVRIT et G.LE BAHERS, la notion du codéveloppement est née dans les années 90 en France (2004, 15). Cela est affirmé par Samir NAÏR, qui note que « *Le terme de codéveloppement recouvre depuis 1997, dans le discours public, toute action de coopération en rapport avec les populations immigrées et le développement des pays d'origine* » (cité par C.DAUM, 2007,49). Pensée pour être la solution aux problèmes de l'immigration, la notion de codéveloppement est née de l'idée suivante : « aider les migrants de retour à s'insérer économiquement tout en favorisant le développement économique des régions d'origine permettra de fixer la population candidate à l'émigration. Cette notion s'appuie également sur l'idée qu'une coopération entre les pays du Nord et les pays du Sud permettra de *maîtriser et organiser les flux migratoires* »(Lionel Jospin, le Monde daté 16-17 Nov et du 20 Déc 1997, cité par C.CONDAMINES in « les illusions d'un codéveloppement sans moyens, le monde Avril 1998, cité encore par M.CAMBREZY, 2006/2007, 8). Alors la question qui attire notre attention est comment maîtriser cette migration. S'agit-il de ne plus accepter les migrants qui n'ont pas d'expérience professionnelle, qui ne peuvent pas s'exprimer en langue du pays d'accueil ? Ou bien la présence de certaines communautés est un handicap pour la société du pays d'accueil ? L'Europe est-elle plein au point où elle n'a plus besoin d'autres venants d'ailleurs ? La perte de milliers d'africains dans les océans en essayant de rentrer en Europe

² Extrait des archives de GRDR, disponible sur le site : www.grdr.org fichier pdf.

pousse-t-elle les deux Etats à mettre en place des politique migratoires ? Autant de questions que nous nous posons pour comprendre cette politique. Or, nous constatons que bon nombre de pays développés octroient des visas d'étude pour les étudiants étrangers notamment ceux qui viennent des pays en voie de développement. Faudrait-il encore savoir combien d'entre eux retournent au pays après avoir terminé les études. On se demande encore si les pays développés veulent absorber les élites africaines ? Si ce n'est pas déjà le cas.

La question de la migration se situe à deux niveaux voire approches comme nous l'avons dit dans l'introduction : la première approche appelée traditionnelle stipule que la migration est néfaste pour le pays d'origine. « *Les travaux récents sur les migrations de main-d'œuvre, notamment entre les pays en voie de développement et les pays développés, remettent en question les définitions et les théories traditionnelles des migrations peu adaptées aux nouvelles formes de mobilité qui dominent aujourd'hui.* (GUILLAUME LANLY, tiré de la revue autrepart de l'IRD³ N°22, 110). D'une part, un partisan de cette approche traditionnelle défend que « *les migrations se traduisent par un relâchement, voire la disparition des liens socioculturels et économiques entre les migrants et leur communauté d'origine* » (CORSE, 1998 cité par G. LANLY ,110). D'autre part, l'approche récente stipule que « *la migration est un processus à l'origine de la formation d'un espace de relations sociales, culturelles et économiques qui englobe les différents lieux contribuant ainsi à rapprocher considérablement les différents acteurs de la migration sans que la distance et les frontières ne constituent une rupture* » (MOCTEZUMA, 2000, cité par G.LANLY, 2002, 110). Le phénomène de la migration peut être considéré comme un couteau à double tranchante. D'un côté, Il peut être une aubaine pour les territoires fournisseurs de mains d'œuvre dans la mesure où nous assistons aux transferts non seulement de capitaux, mais aussi des biens et services vers les pays de départ qui peut engendrer des externalités positives. D'un autre côté, la migration peut être fatale pour ledit territoire lorsque la région d'origine se trouve dépourvue de ses bras valides et ses élites ou de sa communauté instruite.

³ IRD :Institut de Recherche pour le Développement

Le contexte socioéconomique actuel de la France n'est plus comme avant notamment pendant les années soixante-dix. Elle n'a plus besoin d'autant d'immigrés comme à l'époque de la reconstruction.

Le constat de base étant que « *La France ne peut plus, dans le contexte actuel, accueillir massivement de nouveaux flux migratoires. » Il est donc nécessaire « d'agir sur les causes de la migration par la multiplicité des instruments micro-économiques du développement », et d' « organiser les nouveaux flux de telle sorte que l'objectif consiste non pas à favoriser l'installation définitive [des immigrés] en France, mais leur réinstallation dans le pays d'origine » (LISA GRAUVIT et GOULVEN LE BAHERS, 2004,16).*

En 2002 une convention de Codéveloppement entre la France et le Mali qui « définit en

- organiser la mobilité des personnes, notamment pour répondre aux besoins de formation du Mali, dans le cadre de programmes de codéveloppement,

- favoriser la mobilisation des migrants régulièrement installés en France pour le développement de leurs pays d'origine. Ces politiques sont complémentaires de celles visant l'intégration des migrants qui ont fait le choix de rester en France et de celles portant sur la gestion conjointe des flux migratoires. (L.GAUVRIT et G. BAHERS, 2004,).

2.2. Le codéveloppement à l'échelle internationale

Le codéveloppement est vite sorti de l'hexagone, pour rentrer dans le vocabulaire des institutions internationales (C.DAUM, 2007, 49). Au jour d'aujourd'hui, le codéveloppement est imité par de nombreux pays en particulier en Europe occidentale.

Le terme codéveloppement est utilisé de nos jours par les instances internationales à savoir, union européenne, Organisation des Nations Unies(ONU) et la banque mondiale.

Le Haut conseil de coopération internationale(HCCI) définit quant à lui le Codéveloppement comme : « *la libre participation des populations migrantes à des projets de développement dans les pays du Sud. Les migrants concernés peuvent tout aussi bien former un projet de retour dans leur pays natal ou se mobiliser en étant durablement établis en France ».*

Le codéveloppement a pris de l'ampleur sur le continent européen notamment en Europe de l'Ouest. Parmi les pays qui ont adopté la politique semblable, nous avons l'Italie, l'Espagne,

le Royaume-Uni, le Portugal. « *Même si l'appellation diffère selon les pays, ils ont un dénominateur commun : gestion des flux migratoires* » (THOMAS LACROIX, 2009, 28).

On constate que derrière cette notion, il y a une politique selon laquelle aider les bassins d'émigrations à créer des projets localement pourrait entraîner un maintien de la population et par conséquent diminuer les flux migratoire vers l'Europe. Nous pouvons retenir que *dans les acceptations généralement admises, le codéveloppement englobe l'ensemble des actions entreprises par les migrants dans le domaine du développement* (VIRGINIE VANHAEVERBEKE, 2006, 3). C'est un développement partagé : gagnant-gagnant même si derrière cette politique il y la question de maîtrise de flux migratoire vers la France. Ce travail s'oriente vers une logique de développement local. Il ne s'agit pas d'analyser cette politique ou d'en faire des critiques vu qu'il y a plusieurs arguments relayés autour d'elle, mais il s'agit d'analyser son effet sur les territoires de départ tout en sachant qu'il a aussi des effets sur le territoire d'accueil.

Donc, on peut dire que le codéveloppement est né de la migration des étrangers en France qui avait besoin des immigrés comme main-d'œuvre. La France n'a plus besoin des mains d'œuvre, elle encourage une migration sélective(les élites). Cette migration peut s'expliquer aussi par une accélération de la mondialisation qui ne date pas d'aujourd'hui. Bien évidemment, on essaiera de comprendre le processus de migration des maliens en France qui a suscité la mise en place des politiques mouvant être bénéfiques non seulement pour le territoire de départ(Mali) mais aussi pour le territoire d'arrivé(France).

Section 3 : Relation entre développement et migration

Il est d'abord nécessaire de savoir ce que c'est que la migration. Elle est définie comme « *un déplacement de population d'une zone géographique vers une autre* » (BERNARD Simler, dictionnaire de sciences économiques, 1991, 208). En outre, « *la migration est un mouvement de population qui implique une émigration (sortie du territoire) et une immigration (installation dans un territoire)* » (Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO, Anne-Marie DRAI, dictionnaire de sciences économiques, 2013).

A l'instar de ce qui est mentionné dans l'introduction, le codéveloppement est issu de l'une des deux approches de cette migration. Il s'agit bien évidemment de la théorie récente de celle-ci. Quant à cette approche, la migration peut être une source de développement dans

les pays d'origines notamment ceux en voie de développement (voire l'introduction). L'impact de la diaspora mexicaine aux Etats-Unis, la diaspora maghrébine et celle de l'Afrique subsaharienne en Europe sont des exemples parmi tant d'autres dont leurs impacts sur le plan développementaliste sont perceptibles dans les régions d'origines. Ce n'est pas un phénomène récent. Les signes déclencheurs sont les contributions des migrants dans les affaires familiales : santé, nourritures, habillements, mariages, cérémonie culturelle, décès, etc....ce qui fait défaut, est que les chiffres ou les sommes individuelles envoyés à la famille n'est pas facile à déterminer lié à la multiplication des canaux d'envois. Il n'est pas aussi faux de dire que la migration profite aussi aux pays d'accueil. Voilà la raison pour laquelle, nous lions le codéveloppement au développement local via la migration.

3.1. Envois des fonds dans la région d'origine

La plupart des littératures abordées au sujet de la diaspora ont trait aux pays en voie de développement. Partant des chiffres, d'abord sur le plan démographique, « *le nombre des migrants internationaux à long terme (c'est-à-dire résidents à l'étranger pendant plus d'un an) n'a cessé de croître, pour atteindre 150 millions de personnes en l'an 2000, selon l'organisation internationale pour les migrations (OIM) (R. FIBBI et J-B MEYER, 2002, 6)*

VIRGINIE VANHAERVERBEKE note qu'*'au départ du concept du codéveloppement, il y a la prise de conscience du rôle important joué par les migrants dans le développement de leur territoire natal : envoie massifs de fonds, conception et mise en œuvre des projets sociaux (dispensaires, écoles, magasins collectifs...), implication dans le cadre du développement local.* La contribution massive des émigrés dans le développement de leur territoire est prononcée dans plusieurs pays foyers d'émigration surtout dans les pays en voie de développement. Pour illustrer le phénomène économiquement, nous allons prendre le cas du Mali, l'un des foyers d'émigration qui a plus de 4 à 5 millions de ressortissants à l'étranger soit 29% de sa population.

Graphe N°1 : évolution de transferts de fonds des maliens migrants vers le Mali de 2005 à 2014



Source : OCDE, 2015

Le graphe N°1 nous indique l'évolution d'envois des fonds des maliens vivants à l'extérieur vers le Mali. Au cours de la période 2005-2014, on constate une augmentation continue de fonds. De 2005 à 2014, la somme envoyée au Mali par ses ressortissants quitte de 200 millions USD à plus de 800 millions USD. Ce qui correspond à 2% jusqu'à plus de 7% du PIB. Donc, on peut dire que les maliens de l'extérieur jouent un rôle non négligeable dans le financement de l'économie malienne.

La limite de ce tableau, est qu'il ne fait pas la distinction entre les fonds collectifs et individuel d'une part, et ceux qui sont envoyés par le canal informel d'autres part. A travers les expériences réalisées dans bon nombres de pays notamment en Afrique, nous assistons à l'émergence de plusieurs projets qui sont faits par les migrants envers leurs pays d'origine en collaboration avec les acteurs du pays d'accueil. En guise d'exemple, la Kabylie est l'une des régions algériennes qui bénéficie de plusieurs projets entrepris par ses ressortissants vivants à l'étranger. Plus précisément, la commune de Ein EL Hammam est un exemple représentatif. Plusieurs projets inscrits non seulement dans le cadre du développement local

mais aussi durable sont cofinancés par l'APAM⁴ et l'union européenne. « *Le financement de ce projet, d'après le directeur de l'association, se fait sans passer par le canal Etatique* » (entretien fait 02/2016 lors d'une enquête sur le développement durable).

Donc, par le biais de cet exemple, nous pouvons dire qu'il existe une forte relation entre le codéveloppement et le développement local. Via le codéveloppement, on assiste dans cette commune non seulement à l'aménagement du territoire qui a non seulement une dimension économique mais aussi sociale comme c'est déjà mentionné dans la première section.

Par ailleurs, le codéveloppement s'intéresse au fait que la diaspora intellectuel soit un facteur déclencheur du développement de leur pays d'origine même ceux-ci sont nés à l'étranger ou naturalisé. Il s'agit notamment de la diaspora instinctuelle parmi laquelle nous avons celle des étudiants, des cadres qui ont suivie des formations qualifiantes. La question qui se pose est comment le codéveloppement pourra être un outil pour que la diaspora soit une actrice du développement des pays d'origine ? La réponse à cette question réside dans les outils du codéveloppement qui sont composés de plusieurs instruments pour accompagner les projets des migrants. Ceci nous ramène à faire de « *brain drain, le brain gain* ».

3.2 : De « *brain drain*⁵ » à « *brain gain* »

Il est avéré que la migration du type traditionnelle concernait pour la plupart des mains d'œuvre non qualifiées « *Il semble que l'ère des migrations en masse de travailleurs relativement peu qualifiés touche à sa fin, du moins pour autant qu'on puisse le prévoir, et ce non pas à cause d'une diminution de pression de côté de l'offre mais parce que la demande a baissé dans les pays développés et au moins orient. En revanche, les migrations de personnel de haut niveau ont plutôt augmenté et cette tendance devrait se poursuivre* » (JOHN SALT ET ALLAN FINDLLAY, cité par REGINALD APPLEYARD, 1989, 181). Ces deux auteurs citent comme parabole le cas de l'Europe en stipulant qu' « *avec son économie moderne et fortement intégré et des communications aisées entre ses principales régions, a besoin de cette circulation des compétences dans le domaine de la production, de la commercialisation, de la gestion et de la recherche* » (J. SALT et A. FINDLLAY, 1989,

4-Association pour la promotion de l'agriculture de montagne

5-**Brain drain** est un concept anglais qui signifie en Français « la fuite des cerveaux ».

182). Nous ne sommes plus dans la période pendant laquelle, les pays développés avaient besoin des mains d'œuvre en quantités peu importe son niveau d'instruction pour travailler dans les BTP, industries qui nécessitent beaucoup de mains-d'œuvre. Par conséquent, la migration traditionnelle est devenue difficile et elle est devenue clandestine. Alors, le phénomène de la fuite de cerveaux est devenu très répandu au détriment des PVD. « *Par le biais de l'émigration, de nombreux pays en développement dont le Mali fait partie ont perdu un nombre important de leurs cadres expérimentés et de haut niveau* »⁶.

Comme il s'inscrit dans le cadre du développement, les organisations internationales en ont fait l'une de leur préoccupation majeure. Ainsi, le PNUD mis en place des instruments pour que la fuite des cerveaux soit aussi aux avantages des pays fournisseurs des élites. Parmi ces instruments, nous avons le TOKTEN (*Transfer of knowledge through expatriate national*). Il s'agit de faire de la diaspora qualifiée un acteur du développement des pays en voie de développement. Cela n'exclut pas la première vague des migrants qui sont aussi organisée en association surtout pour ceux qui sont en Europe notamment en France auxquels nous nous intéresserons.

6

(Disponible sur le site https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/MLI/00050830_Prodoc%20TOKTEN.pdf).

Conclusion

Tout le débat tourne autour de la migration et ses retombées sur le pays d'accueil et d'origine. Le changement du contexte actuel de l'économie n'encourage plus la migration de la main-d'œuvre non qualifiée.

En somme, nous pouvons dire que la mise en place des politiques migratoires en France est provoquée dans un premier temps par une entrée massive des étrangers en France qui est accompagnée par des transferts de fonds vers leurs régions de départ (pays d'origine).

Il y a au moins deux avis sur la question de cette politique : l'une prône l'idée selon laquelle le codéveloppement est un instrument pour maîtriser l'immigration en France. L'autre avance que c'est une politique d'aide envers les pays pourvoyeurs de main-d'œuvre à bas prix. Que ça soit l'une ou l'autre, notre objectif est de mettre l'accent sur les effets de cette politique. C'est le contenu de ces politiques que nous allons voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2

GENESE DU

CODEVELOPPEMENT

France-Mali

Introduction

La naissance de la coopération franco-malienne est indissociable du paradigme de la migration comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre 1. L'Europe est une terre d'immigration. La France ne fait pas exception à cette règle. Elle est d'ailleurs l'une des nations européennes dont le rapport population nationale et étrangère est élevé.

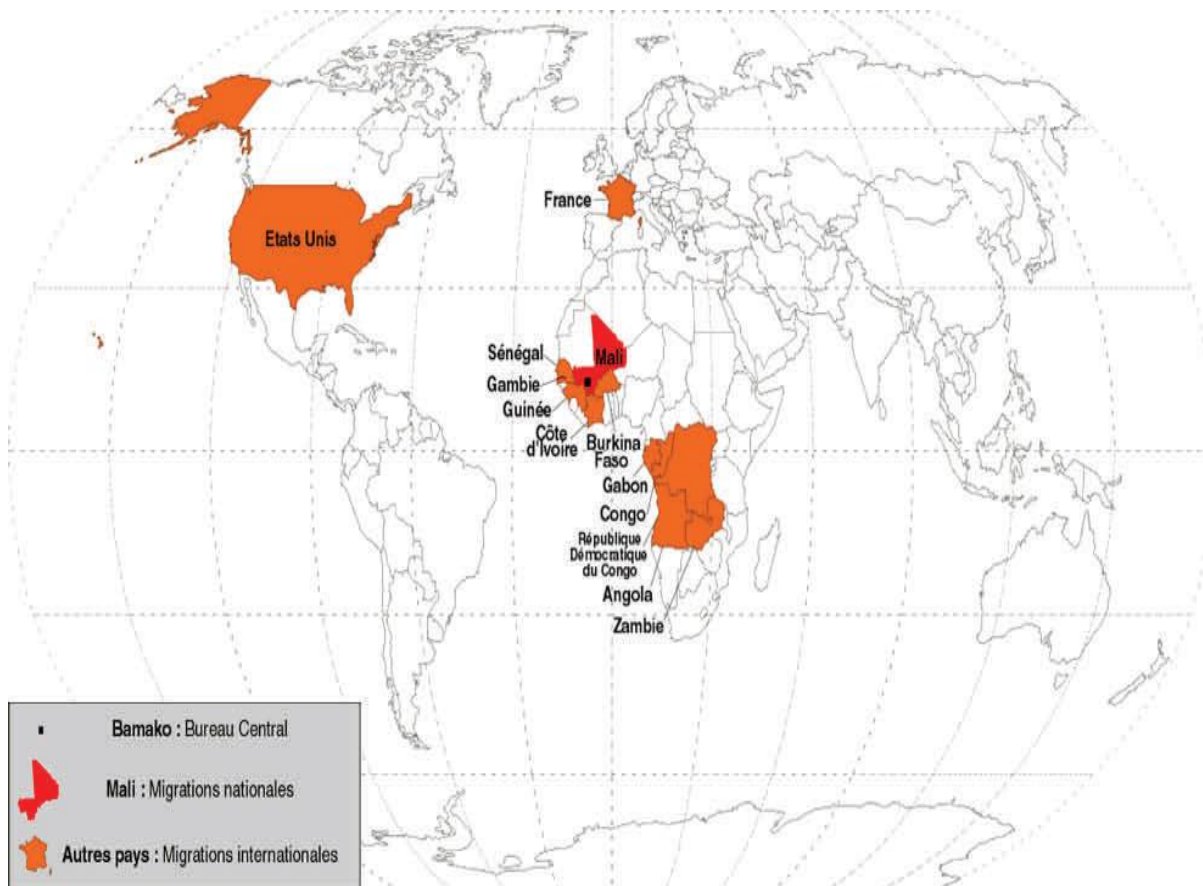
De l'autre côté, au Mali l'émigration est inscrite dans le projet de plusieurs jeunes de sexe masculin.

Ainsi, si l'encouragement de l'immigration était de combler la main d'œuvre, nous assistons à la modification du séjour des immigrés. Les politiques migratoires européennes varient toujours avec la conjoncture économique voire sociale : tantôt du chômage, tantôt de problème d'intégration. Il y a lieu de savoir les facteurs déclencheurs de cette politique de coopération qui ne peut être comprise superficiellement comme « *coopération pour le développement* » comme le soulignent LISAS GAUVRIT et GOUVEN LE BAHERS(2004,16).

Ce chapitre a pour objet de mettre en évidence le processus de création du codéveloppement franco-malien. En d'autres termes, il s'agit de mettre en évidence les facteurs explicatifs du codéveloppement entre la France et le Mali. Ce chapitre traite d'abord, de l'historique de l'immigration malienne vers la France, ensuite il explique le processus de mise en place des politiques migratoires françaises enfin, on mettra en évidence la mise en réseau des maliens qui vivent en France notamment ceux de la région de Kayes.

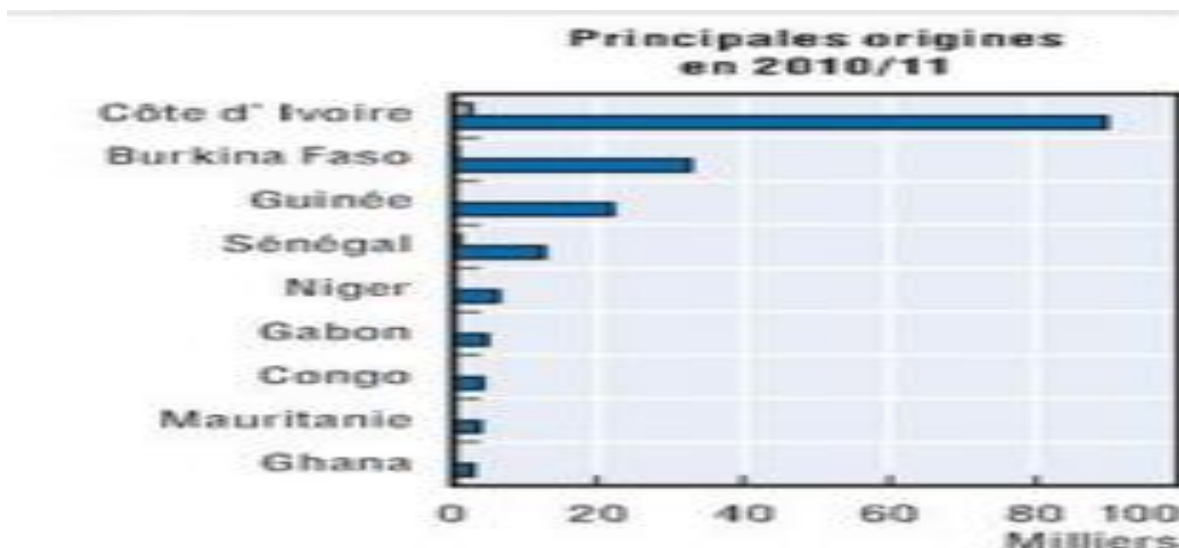
Section1. Emigration malienne vers la France

Carte N°.1 : Les maliens dans le monde



Source : GRDR

La destination des maliens émigrés sont nombreux. Il est unanimement reconnu que plus de la moitié de la population malienne établie à l'étranger se trouve en Afrique comme le montre la carte. Les partie colorées représentent l'importance des maliens dans ces pays et cela n'exclut pas les autres pays. Voici ce tableau qui nous présente les principales destinations des maliens en Afrique.

Graphe N° 2 : principaux pays de destination des maliens en Afrique

Source : OCDE, 2015

Cela prouve que les maliens sont beaucoup plus nombreux dans les pays voisins que les autres pays. Le graphe nous montre que les maliens sont beaucoup plus nombreux en Côte d'Ivoire. M.NIANG, chargé de mission au GRDR, atteste que « *selon nos recherches, on trouve plus de maliens en Afrique que dans les autres continents. Les gens se fient au fait qu'on entend beaucoup parler de la diaspora malienne en Europe. Ce que nous devons comprendre est que ceux qui sont en Europe sont beaucoup plus organisés que ceux d'Afrique. On assiste petit à petit à l'organisation de la diaspora malienne en Afrique.* » (Entretien fait le 25/08/2016 à Kayes). En outre, selon La comité française pour la solidarité internationale (CFSI), l'émigration des maliens vers les pays d'Afrique est la plus importante et elle est en constante évolution (CFSI, 2004, 21). On se pose la question au point de savoir pourquoi il y a plus d'organisations des maliens en France qu'en Afrique. Ce qui est probablement très pertinent, est que c'est la politique migratoire française qui a engendré ce type d'organisation dont on parle et la politique migratoire des pays africain est souple. En outre, Il s'agit bien évidemment de l'émergence de multiples associations des migrants de l'Afrique notamment subsaharienne (Mali, Mauritanie et Sénégal).

En Europe, la France demeure la principale destination des maliens. Flore GUBERT souligne que le Mali constitue avec le Sénégal la principale source d'émigration noire

africaine en France (FLORE GUBERT, 2008, 42). Cela s'explique par des raisons historiques : ancienne colonie française. Comme le souligne Gildas Simon « *les pays européens qui ont bâti d'immenses empires coloniaux reçoivent aujourd'hui des migrations en provenance de tous ces pays qu'ils ont conquis et longtemps dominés* » (GILDAS SIMON, 1995, 266). On se pose la question de ce fait au point de savoir quel type de migration s'agit-il ?

La migration malienne vers la France était principalement clandestine. La CFSI note encore que selon certaines estimations, le nombre de maliens résident en France est de 120 000 personnes dont les deux tiers seraient clandestins (supplément Economie Le monde du novembre 2003, cité par CFSI en 2004, 21).

Dans ce chapitre, après avoir fait une brève présentation du Mali, nous allons mettre en exergue l'historique de l'émigration malienne vers la France. Ensuite nous présenterons la destination des maliens en France et son pourquoi.

1.1. Présentation du Mali

Le Mali est un pays continental. Il a une superficie de 1.241.238km². Il est frontalier de la Mauritanie et de l'Algérie au Nord, du Niger à l'Est, du Burkina Faso et la Côte d'Ivoire au Sud, de la Guinée au Sud-ouest, et du Sénégal à l'Ouest.

La division administrative du Mali est faite de la manière suivante : dix régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, Menaka, Taoudeni) ; quarante et neuf(49) cercles ; et sept cent trois(703) communes.

En 2015, les maliens comptaient seize millions d'habitants(FMI). Selon le programme des nations unies pour le développement(PNUD), sa croissance démographique était de trois(3) pourcent entre 2010 et 2015. En 2013, l'espérance de vie était seulement de cinquante-cinq(55) ans en moyenne selon la même source. Cela explique l'état de santé de sa population. Selon le classement du PNUD (Programme des Nations Unis pour le Développement) des indices du développement humain(IDH), sur 187 pays, le Mali était

classé 176^{ème} en 2014. Quant au taux d’alphabétisation selon l’UNESCO¹, il était de 39% en 2015.

Ces indicateurs de développement nous permettent de comprendre le niveau de développement économique et social du Mali. On se pose la question ainsi au point de savoir si ce sont ces facteurs qui encouragent l’émigration malienne. La réponse à cette question réside dans le fait que bon nombre de pays ayant les indicateurs socioéconomiques semblables à ceux du Mali subissent le même phénomène migratoire. Parmi ces pays, nous pouvons citer le Niger, le Sénégal, le Burkina Faso etc....

1.2. Historique de l’émigration malienne

Bien que la plupart des régions du Mali soient concernées par la migration internationale, le principal bassin d’émigration vers la France se situe à l’extrême ouest du pays, à la frontière du Sénégal et de la Mauritanie (FLORE GUEBERT, 2008, 6). Donc le foyer d’émigration malienne vers la France est la région de Kayes, où on trouve beaucoup les soninkés et les kassoukés. On pourrait se poser la question au point de savoir pourquoi les immigrés maliens sont majoritairement originaires de la région de Kayes ? Comme le note F.GUEBERT, « *historiquement, c’est l’essor considérable du trafic rendant nécessaire l’embauche de travailleurs africains, qui a été à l’origine de l’émigration soninké en France* » (F.GUEBERT, 2008, 4).

Tableau N°1: principaux pays de destination des maliens

Principaux pays de destination (OCDE et quelques pays non-OCDE) en 2010/11

Population âgée de 15 ans et plus	Total		Émigrés récents	Femmes	Diplômés du supérieur	15-24 ans	Total en 2000/01
	Milliers	%					
France	62.4	49.8	11.0	38.6	13.4	9.2	37.6
Burkina Faso	34.6	27.6	..	59.9	2.1	21.7	33.9
Espagne	10.3	8.2	38.2	18.4	4.3	10.2	3.3
Cameroun	5.9	4.7	..	20.9	3.2	23.5	..
États-Unis	5.1	4.1	..	40.8	28.2	15.9	2.7
Italie	1.0	0.8	41.0	29.6	11.5	23.0	0.3
Canada	1.0	0.8	44.7	52.9	87.9	25.7	0.8
Libéria	1.0	0.8	..	23.5	1.0	16.3	..
Afrique du Sud	0.9	0.7	..	31.1	6.8	22.7	0.0
Suisse	0.7	0.6	75.6	44.8	37.8	..	0.2

418

RESSERRER LES LIENS AVEC LES DIASPORAS : PANORAMA DES COMPÉTENCES DES MIGRANTS © OCDE 2015

Source : OCDE, 2015.

Dans ce tableau, on remarque qu'entre 2010 et 2011, on recensait plus de 62 mille maliens en France. En outre, parmi les principaux pays de destination, la moitié prend la France comme destination (49.8%) suivi du Burkina Faso (27.6%). En revanche, en Afrique de l'Ouest, d'autres sources montrent que la Côte d'Ivoire est la principale destination des maliens en Afrique (voir **graphe N°1**). Nous pouvons admettre que les maliens émigrent beaucoup vers les pays voisins et que la France est la cible en Europe.

Ce tableau nous montre aussi que pendant la même période, les femmes occupaient 37% des immigrés maliens en France.

Ces flux, ainsi que d'autres provenant de certains pays d'Afrique alimentèrent les industries françaises ou en d'autres constituaient une main-d'œuvre à bon marché. En outre, *la chute précoce de la fécondité nationale, pertes sévères de la première guerre mondiale ont fait de la France, à l'époque contemporaine, un des premiers pays d'immigration, sans qu'elle fasse pour autant figure d'exception en Europe* (PIERRE GEORGE, 1986, 5). Ceci fait Gildas à dire que « avec l'urbanisation de la société et l'élévation du niveau de la scolarisation, le phénomène de substitution de la main d'œuvre étrangère à la main d'œuvre française s'amplifie pour les emplois les plus pénibles, les plus dangereux et les plus dévalorisés socialement et financièrement » (GILDAS, 1995, 272). On peut comprendre par là que l'immigration des subsahariens en France était encouragée parce qu'ils travaillaient au noir et à bon marché et que la France avait besoin de se reconstruire.

Alors, ce bouleversement social et le fléau de sécheresse au sahel(en Afrique) sont concomitants. De ce fait il y eu une atmosphère provocatrice des africains vers l'Europe précisément en France. « Dès le début du 20^{ème} siècle, avec la création du port de Dakar, des nombreux maliens et sénégalais travaillent dans les compagnies françaises de navigations comme en tant que matelot, soutiers ou aides cuisiniers. Ces activités leurs permettent d'avoir un accès facile et des contacts en France et notamment à Marseille où les premiers immigrés de ce type s'installent »(LISA et GOUVENS, 2004, 12). L'explication la plus plausible qui engendre l'entrée des maliens en France semble être la colonisation. En outre, à l'aune de ce que dirent LISA et GOUVENS, nous pouvons admettre que la provenance des maliens de France est la région de Kayes peut être expliqué par sa proximité géographique au Sénégal qui était pendant l'époque coloniale, le point de départ des africains occidentaux vers l'Europe.

Selon LISA et GOUVERNNS, « les travailleurs immigrés ont gardé, dans la plus part des cas, un faible niveau de scolarisation et exercent encore actuellement des métiers peu qualifiés. Avec des salaires relativement faibles et une volonté de transférer une grande partie de leurs revenus vers les localités d'origine. Les migrants sont contraints de vivre dans les logements précaires comparés aux autres populations africaines présentes actuellement en France. Ainsi, les maliens représentent la population d'Afrique la plus nombreuse dans les logements de travailleurs, les centres d'hébergements et d'accueil de longue durée » (LISA et GOUVERNNS, 2004,13). Cela prouve que gagner sa vie au point d'envoyer de l'argent à la famille relève d'un grand sacrifice de la part des africains subsahariens. Tous ces facteurs pourraient provoquer la mise en place des politiques non seulement dans un contexte économique mais aussi social (humanitaire). Ainsi, s'il est prouvé par plusieurs chercheurs que la région de Kayes est la principale région pourvoyeuse de migrants vers la France, on se pose la question pour savoir la destination de ceux-ci en France.

1.3. Destination des maliens en France

Si la provenance de la plupart des maliens résidents en France est la région de Kayes, il y a lieu aussi de savoir leur destination dans ce pays d'accueil.

« *Au plan démographique, l'immigration en région parisienne, est majoritairement représentée par des populations africaines subsahariennes originaires de la vallée du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie et Sénégal) dans les foyers pour travailleurs migrants leurs espaces d'accueil en constante migration* » (ATSE N'Cho JEAN BAPTISTE, 2011, 51). On mentionne par-là que la destination principale des soninkés maliens en France est la région parisienne. En outre, Alain DUBRESSON note que « *l'observation attentive des communautés africaines de Paris1 montre qu'environ 85% des immigrés sont originaires des pays sahélo-soudaniens plus particulièrement du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie* » (ALAIN DUBRESSON, 1975 :190). « *Dans la ville de Montreuil-sous-Bois en région parisienne, ce sont plus de 3000 immigrés soninkés originaires de la région de Kayes au Mali (avec laquelle la ville de Montreuil entretient des rapports de partenariat et de coopération depuis 1985) qui cohabitent avec d'autres immigrés africains subsahariens un peu partout dans les logements vétuste, trop petit et dans des conditions souvent précaires qui caractérisent les foyers pour les travailleurs migrants* » (ATSE N'Cho JEAN BAPTISTE, 2011, 51). I.T, un ancien migrant de retour nous souligne que « *je prends juste ce qui me suffit dans mon revenu pour des besoins fondamentaux et j'envoyais le reste à la famille* ». (entretien fait le 20/08/2016 à Kabaté (région de Kayes).

A.DUBRESSON montre encore que « *ces immigrés comprennent de nombreux travailleurs de l'automobile avec des emplois de manœuvre. Ce qui explique un peu les revenus qu'ils peuvent gagner. Dans cette communauté, l'analphabétisation est beaucoup prononcée. C'est ce qui rend difficile l'embauche du migrant avec un faible niveau scolaire* ».

Section 2 : Changement du contexte de la migration et la mise en place des politiques migratoires

La migration massive vers la France ainsi que toutes les conséquences qui en découlent poussa les autorités françaises à mettre en place des instruments qui ont pour but de maîtriser l'immigration sous toutes ses formes. *Au début des années 1970, la sécheresse au Mali se traduit par une seconde vague d'immigration portant le nombre d'immigrés d'Afrique noire à 65 000 personnes, dont 64% sont d'origine soninké. Confronté à une progression très forte du chômage, c'est-à-dire à la même époque que les pouvoirs publics français proclamèrent la fermeture des frontières mettant ainsi fin à 15 années de relations privilégiées entre la France et ses anciennes colonies africaines. Des 1963, des accords bilatéraux avaient été signés avec la Mauritanie, le Sénégal et le Mali afin de réglementer la circulation des travailleurs migrants* (FLORE GUBERT, 2008, 5). Les politiques qui ont été établies à l'égard des étrangers sont nombreuses. En outre, J.CONDE note que « *depuis la première crise pétrolière de 1973, les pays industrialisés, membres de l'OCDE, ont connu une crise commerciale et financière qui a à son tour une crise économique quasi générale. Une des conséquences a été la montée d'un chômage structurel qui a frappé en premier lieu les emplois non qualifiés détenus en très grande partie par des travailleurs étrangers. Cette situation a forcé les gouvernements à prendre des mesures pour d'abord freiner les flux migratoires et ensuite les arrêter tout en permettant les réunifications familiales sous certaines conditions. Toute une panoplie de textes législatifs et de règlements a vu le jour concernant l'immigration* ». De ce fait, les maliens ne font pas exception à cette règle. Parmi ces politiques, nous pouvons évoquer celle d'incitation au retour. La multiplication des associations non seulement pour aider les populations locales mais aussi pour faire des réclamations se fait jour.

D'une part, les cellules gouvernementales des pays de départ et d'arrivée défendent que le codéveloppement est une option qui fait profiter les deux pays de la migration en facilitant les transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine, en encourageant aussi la diaspora très qualifiée ou de haut niveau à devenir un acteur phare dans le développement national ou local(programme de TOKTEN voir la sous-section précédente : 3.2), à accompagner les migrants dans la réalisation des PMI-PME au bercaïl. D'autre part, certains auteurs placent le codéveloppement dans un contexte politique. C'est-à-dire que le

codéveloppement est perçu comme un instrument ou une politique migratoire et non dans le sens du développement.

Pour ce travail, nous nous plaçons dans la première approche selon laquelle la migration pourrait être un vecteur pour le développement des pays d'origine.

Ainsi, les parties prenantes du Codéveloppement sont nombreuses. Il existe des acteurs dans les pays de départ ou pays d'origine comme dans les pays d'arrivée. Mais ces acteurs ont chacun leur rôle à jouer. Si le territoire d'arrivée est considéré comme l'endroit où on collecte des fonds, alors le pays de départ devient le receveur des fonds financiers. Tous de même, nous avons des acteurs publics et des acteurs des collectivités locales tant au pays de départ qu'au pays d'arrivée. Chaque échelon à sa manière de concevoir le codéveloppement. Thomas Lacroix note que « *les dispositifs de codéveloppement changent de nature selon le niveau auquel ils sont mis en œuvre. Il convient de distinguer le niveau local dans le cadre de la coopération décentralisée et au niveau national dans un cadre de gestion des flux. Quant aux collectivités, elles insistent sur la bidirectionnalité de cette politique. Les dispositifs doivent bénéficier aux territoires de départ sous forme de développement et d'accueil sous forme d'intégration* » (THOMAS LACROIX , 2009, 12). Cela révèle que la position de l'Etat et celle des collectivités locales sont différente en matière de la conception du codéveloppement.

2.1 Les dispositifs français dans le cadre de codéveloppement Franco-malien

A l'instar de toutes les littératures qui tournent autour de ce concept, le codéveloppement n'est pas né dans une logique de développement des pays d'origine des émigrés mais plutôt comme souligné dans l'introduction, une politique de maîtrise des flux migratoires. L'Etat Français est alors au cœur de cette politique. Par la suite, la politique a subi plusieurs définitions des objectifs au fil des années.

Parler du rôle de l'Etat français dans le codéveloppement, revient à voir comment le gouvernement définit le codéveloppement et les gestes envers la communauté ou les associations maliennes ou en d'autres termes, les actions des pouvoirs publics français dans le cadre de cette coopération bilatérale.

Voilà ce que LISA GAUVRIT GOULVEN LE BAHERS notent sur les dispositifs français dans le cadre du codéveloppement.

▪ **Programme Développement Local et Migration (PDLM)**

Ce programme lancé à titre expérimental en septembre 1995, dans trois pays (Mali, Sénégal et Mauritanie) par le ministère français de la coopération et celui des affaires sociales, vise à financer et accompagner le démarrage de microprojets présentés par des migrants, tout en le conjuguant à une contribution au développement local. A ce qui concerne le Mali, comme le note Thomas Lacroix, l'expérience fut conduite entre 1996 et 1998 dans la région de Kayes, principale zone de départ vers la France. (LISA GAUVRIT GOULVEN LE BAHERS, 2004, 15). On pourrait se poser la question au point de savoir comment l'Etat français finance et accompagne les projets présentés par les migrants. S'agit-il des études de faisabilité pour voir si le projet est viable ou tout simplement il s'agit d'injecter une somme dans le projet et le porteur n'a qu'à se débrouiller tout seul ? Les migrants ont-ils la capacité technique à faire fonctionner ses projets ? Les outils du codéveloppement permettent de répondre à ces questions parmi lesquels nous avons le TOKTEN que nous parlerons.

▪ ***Coopérations décentralisées impliquant des populations migrantes :***

Plusieurs coopérations ont eu lieu dans ce sens avec les associations étrangères. Nous pouvons ici énumérer celle de la ville de Montreuil et la région de Kayes. Il s'agit d'un développement par fédération entre deux territoires. Ceci peut être deux villes ou une ville et un village (français et malien). On appelle ceci « le jumelage ».

▪ ***L'ambassadeur du codéveloppement par le gouvernement français***

Il est chargé de négocier la mise en place de nouveaux dispositifs avec les pays d'origine. Il est rattaché au ministère des affaires étrangères. Il a pour objectif :

-appui aux projets de développement initiés par les migrants dans leurs pays d'origine avec ou retour de la part des concernés.

-la mobilisation des compétences des migrants qualifiés

Etc....

▪ ***En 2006, fut créé un nouveau ministère de l'immigration en France de l'identité nationale et du codéveloppement.***

▪ ***Le programme Migratoire et initiative économique (PMIE)***

Il est défini en 2001 et destiné à appuyer les projets économiques et individuels des migrants africains et à promouvoir leurs initiatives économiques en France et dans les pays d'origine (LISA GAUVRIT et GOULVEN LE BAHERS , 2004,16).

Il y a lieu de noter d'autres dispositifs qui s'inscrivent dans le programme de l'union européenne. On peut énumérer le centre international pour la gestion des migrations (CIGM).

2.2 Les dispositifs maliens à l'égard des maliens de l'extérieur

Dans la logique du codéveloppement, le Mali est considéré comme le pays de départ ou *le lieu d'origine*. Il est important de définir ce concept dans le but de comprendre d'avantage les raisons qui font que kayesiens reçoivent beaucoup d'investissements de la part de ses ressortissants à l'étranger. « *Le lieu d'origine est conçu comme le lieu où le migrant a et garde ses racines familiales mais cette définition ambiguë et bien difficile à appliquer. Ce peut être le lieu de naissance de l'individu mais également dans ces pays de longue tradition, celui des ancêtres familiaux. C'est aussi le lieu de résidence où l'on est venu très jeune et où on a laissé totalité ou partie de sa famille, le lieu où l'on investit ses économies dans l'achat d'une maison ou la préparation d'un projet professionnel* » (GILDAS SIMON, 1990,100). Les migrants qui sont de retour ou qui résident toujours en France pourront répondre à cette question.

Ici, nous nous intéressons au rôle du gouvernement malien dans le processus du codéveloppement. De ce fait, il est nécessaire de mettre l'accent sur les politiques mises en place par le gouvernement malien afin d'analyser l'impact de cette dernière sur la contribution des maliens de l'extérieur dans le développement de leur région d'origine notamment celle de Kayes. En outre, comme un acteur phare du développement local, il y a lieu de mettre en exergue le rôle de la société civile (associations villageoises, ONG). Parmi ces ONG, nous pouvons citer : le GRDR (groupe de recherche pour le développement rural) qui œuvre au sahel malien, mauritanien et sénégalais.

Prendre la question de la migration comme l'une de ses préoccupations majeurs est une nécessité pour le gouvernement malien dans la mesure où environ 1/3 de la population vit hors du pays (Seydou Keïta, 2009,10). En outre, les transferts de ces migrants sont très

importants dans leurs milieux d'origine. On peut ajouter à ceux-ci, l'incapacité de l'Etat à subvenir à certains besoins qui lui sont assignés (santé, éducation, eau potable) dans les milieux ruraux. Ces facteurs poussent l'Etat maliens à prendre des dispositifs pour assurer sa responsabilité non seulement envers ses migrants mais aussi envers les pays d'accueil.

SEYDOU KEITA mentionne les politiques générales mises en œuvre par le gouvernement malien à l'égard des maliens de l'extérieur.

Il est constitué de certains ministères et services rattachés.

-La Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur, service rattaché au Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine a été créée par l'Ordonnance N°00-046/P - RM du 25 Septembre 2000. Elle a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'administration, d'assistance, de protection et de promotion des Maliens de l'Extérieur et d'assurer la coordination et le contrôle des Missions Diplomatiques et Consulaires qui concourent à la mise en œuvre de cette politique.

-Le Centre d'Information et de Gestion des Migrations ouvert officiellement le 6 octobre 2008 est un projet pilote du Gouvernement malien et de la CEDEAO avec un financement de l'Union européenne et rattaché au Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine.

-La Cellule technique du codéveloppement, rattachée au Ministère de l'Economie et des finances a été créée en 2002 pour assurer la mise en œuvre de la convention franco-malienne sur le codéveloppement, signée en 2000.

-L'Organisation Internationale pour les migrations (OIM), créée en 1951, est une organisation intergouvernementale dont le Mali est membre. Elle a signé l'accord de siège en 2004 avec le Gouvernement Malien.

- Les associations de migrants et les Organisations non gouvernementales (ONG)

Le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur a le statut d'association. C'est une organisation faitière des Maliens de l'Extérieur avec un rôle consultatif auprès du Gouvernement du Mali. Il a été créé en novembre 1991 suite aux recommandations de la Conférence Nationale qui s'est tenue la même année et se fixe les objectifs suivants

- rassembler tous le émigrés Maliens de l'extérieur sans distinction d'origine ethnique, régionale, confessionnelle, sociale et de sexe ;

- amener les ressortissants maliens à participer plus activement à la vie du pays;

-etc.....». (SEYDOU KEITA, 2009, 6). A travers les envois de fonds vers les régions d'origines, les migrants maliens s'imposent de plus en plus comme acteurs du développement.

Section 3 : Organisation de la diaspora malienne en France

« Les envois de fonds de travailleurs migrants vers leurs pays d'origine représentent avec l'investissement direct étrangers, la principale source de financement extérieur des pays en développement. Dans le souci de transformer ces transferts en un réel développement des pays d'origine, les acteurs concernés ont été conduits à réfléchir à des solutions qui permettraient d'accroître la contribution de la migration et des transferts au développement des pays d'origine. Parmi les solutions proposées, la mise en réseau des populations qualifiées expatriées (« les diasporas ») et la mobilisation à distance de leurs compétences dans le cadre d'action au développement paraissent prometteuses » (DENIS COGNEAU et FLORE GUBERT, 2005, 71). La mise en réseaux ne se fait pas *ex nihilo*. Il y a des facteurs justificatifs à ce phénomène. « Le poids, l'influence du facteur affectif et culturel sont essentiels pour comprendre la nature, la force et l'intensité des liens que le migrant entretient avec son espace et sa société d'origine » (GILDAS SIMON, 1995, 197). La proximité non seulement sociale, mais aussi géographique est un facteur explicatif du regroupement de la population malienne à l'étranger notamment en France. Au Mali, l'émigration est organisée. La présence d'une connaissance sur une terre jamais visitée est très importante en termes d'hébergement, surtout si on partage des identités voisines. C'est une tradition dans la société malienne notamment chez les Soninkés. Selon FREDERIC PONSOT et BRUNO OBEGI, « pour les soninkés, le voyage à l'étranger a une vocation initiatique et fait partie intégrante de leur culture » (F.PONSOT et B. OBEGI, 2010, 8). En outre, on a tendance à vivre là où on trouve ses compatriotes plutôt que de vivre seul. De ce fait, vivre en communauté est un signe vers la formation des associations. C'est à l'issue de ce communautarisme que les idées s'échangent facilement.

C'est ainsi que les associations maliennes en France ont vu le jour. Chaque élément du groupe ayant les mêmes objectifs « *envoyer de l'argent à la famille* ». Nous allons nous miser sur les envois collectifs comme c'est noté dans l'introduction. Par contre les envois individuels malgré leurs volumes importants n'est pas trop visible. Comme le note PONSOT et OBEGI, « *au Mali, plus de 75% des montants reçus sont alloués aux dépenses familiales (nourritures, logement, habillement, factures, soins et médicaments)* » (F.PONSOT et B.OGEGI, 2010, 23). « *L'idéologie du projet collectif initié au retour des migrants est très développée dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. Ce type de projet semble avoir beaucoup plus d'effets sur l'environnement territorial, social et économique que le projet mené par un individu* » (BABACAR N'DIONE et JEROME LOMBARD, 2004,171).

Dans un processus du développement local, la coordination des acteurs semble devenir l'une des clés de réussite des projets. Cette coordination se manifeste par la coopération des acteurs non seulement en France, mais aussi au Mali (*ici et ailleurs*). On pourrait se poser la question au point de savoir la composition de ces associations. C'est-à-dire le statut des membres. Ce sont-ils les immigrés travailleurs qui font des projets au pays d'origine ? Quelle est l'évolution de ces associations ? Ces associations sont créées il y a plus de vingt ans, alors les maliens de la seconde génération ont-ils les mêmes liens que leurs aînés envers le pays d'origine ? On pourrait répondre à ces questions en se focalisant sur l'évolution des projets entrepris par des migrants au cours des dernières années.

3.1 La société civile au Mali engagée dans le codéveloppement

Il s'agit des associations des migrants en France et qui ont des relations avec leurs ressortissants au Mali. La volonté des migrants à se mettre en communauté s'explique par des raisons de proximité sociale (identitaire, ethnique...). Le désengagement de l'Etat dans la sphère du développement à la suite des crises (sécheresse, ravage des cultures..) dans les années 70 a poussé les migrants à concrétiser les relations qui existent dans leurs sociétés. C'est dans cette logique que LISA GAUVRIT et GOULVENS Le BAHERS mentionnent que « *Après les dégâts de la sécheresse et la croissance du chômage, les migrants ont progressivement pris conscience de l'insuffisance des actions des Etats du Nord et du sud et des mauvais choix, selon eux, pris en matière de développement. C'est ainsi que se sont développées d'autres manières d'agir, par l'intermédiaire de la société civile en Europe et en Afrique* » (2004, 14). Aucun projet de développement collectif ne se peut se faire dans un

ou un ensemble de village sans la concertation des dites associations. Celles qui sont au Mali font part aux celles de France des besoins nécessaires de la population afin de les résoudre. Dans la région de Kayes, chaque association en France a son homologue au village d'origine. La taille de l'association varie en fonction du nombre de ses ressortissants à l'étranger. On pourrait chercher à savoir l'influence de la politique d'immigration française sur ces associations.

« Les associations de Maliens, par exemple, sont nombreuses : il n'y a guère un village représenté dans l'immigration en France qui n'ait constitué une association, et celles-ci se sont souvent regroupées en « inter-villageois » afin de mener à bien des réalisations d'envergure. Plusieurs centaines de ces associations ont été identifiées. Pour mettre l'accent sur l'ampleur des associations maliennes en France, le même auteur note que 70% des 15 905 maliens recensés sont membres d'une association » (CHRISTOPHE DAUM, 2007,6). Elles ont connu une évolution. Nous passons des associations villageoises aux associations inter villageoises qui est accélérées avec le processus de la décentralisation. Cela s'inscrit dans une approche institutionnelle du développement local « l'intercommunalité » pour satisfaire un besoin commun.

Les organisations non gouvernementales sont impliquées dans les actions entreprises par les migrants. Elles ne sont pas nombreuses autant qu'aux associations. Parmi celles-ci, nous pouvons énumérer : le GRDR (Groupe de Recherche et de réalisation pour le développement rural du tiers-monde). Elle est spécialisée dans l'accompagnement technique des associations depuis une vingtaine d'années notamment au Sénégal, au Mali et en Mauritanie.

Les autres ONG qui interviennent ont une action indirecte : celle de relayer la recherche de financement (exemple la CCFD²). *« Elles peuvent aussi avoir des actions très spécialisées : le projet de l'Afrique verte lié à la commercialisation des céréales dans la région de Kayes, qui est une zone déficitaire, en liaison avec les banques des associations »*. (CHRISTOPHE DAUM, 1998,10).

En somme, on peut dire que les initiatives ou projets du codéveloppement débutèrent avec l'entrée massive des étrangers en France ainsi que tout ce qui l'accompagne ou en d'autres

² CCFD : commission catholique contre la faim et pour le développement

termes, les conséquences qui en découlent. Il n'y a pas que les effets positifs de la migration qui a donné naissance au codéveloppement, les effets négatifs prennent part aussi.

3.2. Accompagnement par les instances internationales

L'union européenne, le programme des nations unies pour le développement accompagnent souvent les actions menées par les migrants. En guise d'exemple, dans le bassin du fleuve Sénégal, notamment dans la région de Kayes, GRDR (Groupe de recherche pour le développement rural) a réalisés des projets dans le domaine de l'éducation, l'adduction de l'eau potable aménagement des surfaces agricoles.

C'est grâce au financement de l'union européenne, du programme des nations unies pour le développement et les migrants de ces localités que ces projets ont été visibles (GRDR, 2011).« *Le Programme d'Appui au Codéveloppement Mali est mis en œuvre par la **Cellule Technique du Codéveloppement** dans le cadre du projet CIGEM (Centre d'information et de gestion des migrations), financé par l'Union Européenne sur le 9ième FED, avec le soutien du gouvernement malien et de la diaspora malienne de l'extérieur. Le point central de cette démarche est d'envisager le Codéveloppement sur le double espace, auprès de la diaspora malienne dans les pays d'accueil (dans les pays de l'UE ou de la CEDEAO), et auprès des populations locales au Mali, à la fois bénéficiaires des projets et responsables de leur exécution* ».³

Donc, on peut dire que les organisations internationales inscrites dans le cadre du développement, veulent faire des diasporas, un véritable outil de développement pour leurs régions d'origine.

A ce qui concerne les maliens, le foyer d'émigration vers la France est bien localisé. C'est la première région du Mali(Kayes). Elle constitue à peu près 80% des maliens en France. Cela fera l'objet de notre cas pratique dans la seconde partie de ce travail.

³ Disponible sur le site : <http://www.forim.net/contenu/pac-mali>

Conclusion

Pour ce chapitre, nous pouvons retenir que le phénomène migratoire est à la base de la création de la politique du codéveloppement. *Ce dernier balance fortement depuis son origine entre deux logiques de politique publique : appuyer l'implication des migrants dans le développement des pays d'origine pour l'un, renforcer les dispositifs de contrôle des frontières pour l'autre* (Christophe DAUM, 2007,49). Les dispositifs mis en place par le pays de départ(Mali) consiste à reconnaître le rôle que jouent les maliens de l'extérieur dans le financement de l'économie nationale voire locale. L'expression de cette reconnaissance se traduit par la mise en place des ministères, organismes financiers et des ONG ici et ailleurs.

Les associations ou les migrants deviennent alors des acteurs très important du développement des foyers d'émigration dont le Mali fait partie.

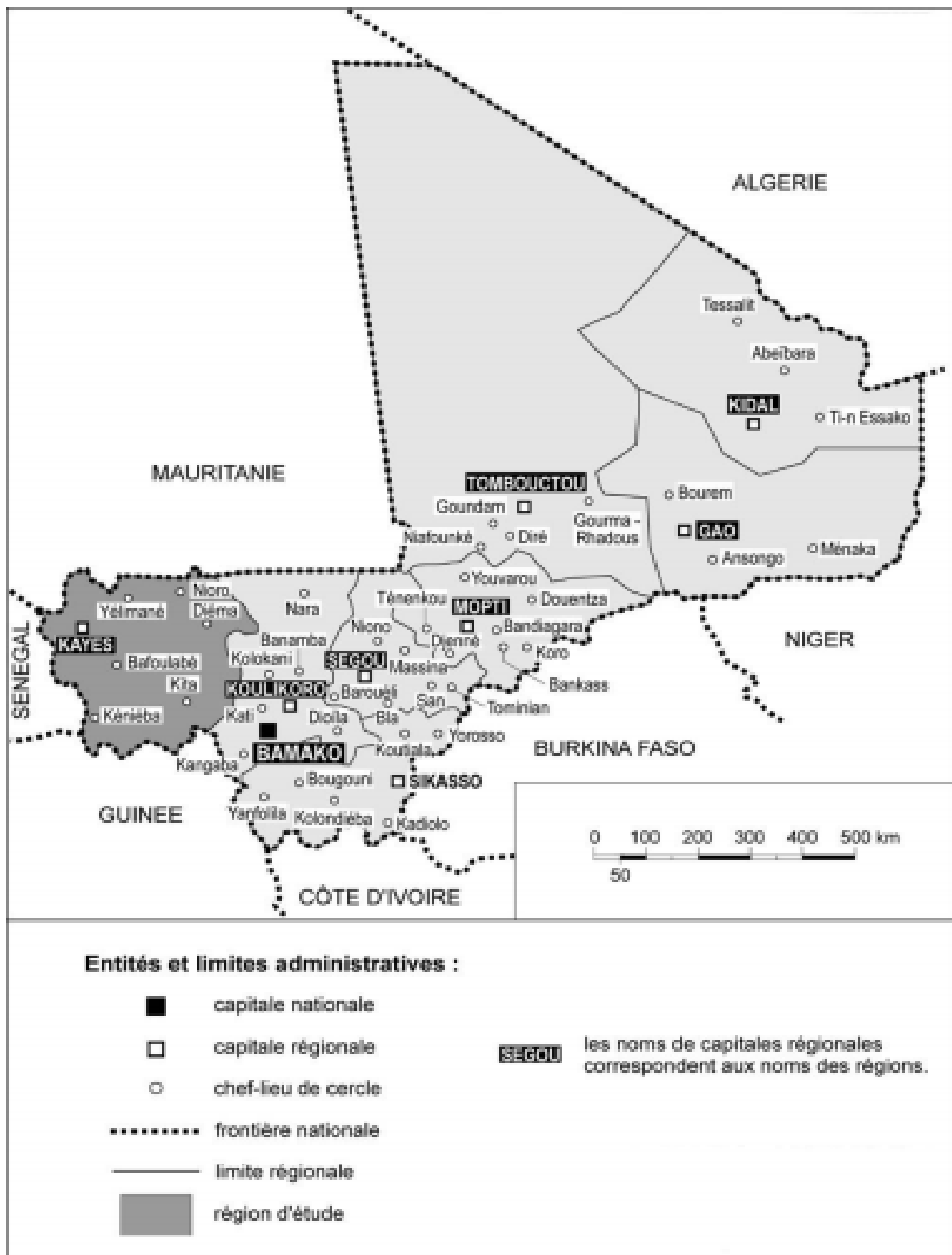
CONCLUSION

Cette partie nous a montré la relation qui peut exister entre la migration et le développement. Le niveau de développement d'un territoire peut être attractif comme il peut être aussi répulsif. HALTTON et WILLIAMSON soutiennent que la pauvreté est l'une des principales causes de la migration (HALTTON ET WILLIAMSON, 2005,15). Cette thèse ne contredit pas les indicateurs de développement économique du Mali, fournis par les organisations internationales (BM, FMI, OCDE) même si la migration est une coutume chez les maliens en général, chez les soninkés en particulier. *La dimension économique de la migration s'est fortement accentuée à partir des années 70. Les difficultés en milieu rural se sont accrues à cause de la sécheresse et de la crise internationale qui ont fortement diminué les possibilités d'embauche dans la région d'Afrique de l'Ouest et donc réduit les débouchés d'une migration de courte distance. La migration vers les pays occidentaux, la France en particulier n'a donc dès lors plus constitué une option mais une condition de survie économique pour les populations locales et un moyen de satisfaire les besoins élémentaires et vitaux* (LISA GAUVRIT et GOULVERN LE BAHERS, 2004, 11).

Sans pourtant rentrer dans les détails de la politique migratoire du type français, le codéveloppement considéré d'une part comme un instrument pour maîtriser l'immigration et une alternative pour le développement d'autre part, est une réalité ou une manifestation de la mondialisation. C'est la deuxième partie qui nous permettra de voir la pratique du codéveloppement.

DEUXIEME PARTIE
*LE CODEVELOPPEMENT
DANS LA REGION DE
KAYES, CAS DE LA
COMMUNE DE
KOLIMBINE*

Carte 1. Les régions du Mali



Source : Carte Ign du Mali au 1 / 2 000 000, 1993
 Carte S. Lima, Mgrinter, 2003 adaptée par J. Désiré, UPJV.

Introduction

Nous avons mentionné dans le deuxième chapitre de la première partie que la région de Kayes est le foyer d'émigration des maliens vers la France. Kayes est une grande ville et une commune de l'Ouest du Mali à 495 km au Nord-Ouest de Bamako, sur les rives du fleuve Sénégal. Dans le découpage territorial politico-administratif du Mali on retrouve les unités spatiales composées de régions, cercles, arrondissements et communes (**voir la carte N°2**). Ainsi, *la région de Kayes première région administrative du Mali, est située à l'extrême Ouest du pays. Cette région est délimitée par trois frontières nationales : avec la Mauritanie au Nord, le Sénégal à l'ouest et la Guinée au Sud. Elle est subdivisée en sept cercles (Kita, Kéniéba, Bafoulabé, Diéma, Nioro et Yélimané) eux-mêmes décomposés en communes rurales et urbaines* (REGIS NAYROLLES, GRDR, 1999, 5). Dans cette zone, on retrouve les Soninké. *Les soninké sont un groupe ethnique d'Afrique de l'ouest qui se répartit sur 800km, depuis la moyenne vallée du fleuve Sénégal jusqu'au delta du Niger. Trois pays se partagent cette zone sur tout le Mali, le long de la frontière sénégalaise entre Nara et Nioro du sahel, ainsi que le Sénégal et la Mauritanie. Le fleuve Sénégal est le dénominateur commun de ces trois pays. Il prend sa source dans le FoutaDjalon en zone tropicale humide en Guinée et coule sur 1700km pour se jeter dans l'océan atlantique à Saint-Louis au Sénégal* (DIARRA MAMADOU, l'immigration africaine (soninké) dans les foyers de la banlieue parisienne à partir des années 1950, 2000 cité par ATSE N'CHO et JEAN-BAPTISTE, 2011, 51). Les maliens qui sont en France sont majoritairement soninké originaire de la région de Kayes appelé communément le bassin du fleuve Sénégal. Comme le note ATSE et JEAN-BAPTISTE, c'est un peuple originaire d'une zone sahélienne de steppe ou de savane herbeuse pauvre, progressivement gagnée par la désertification (ATSE N'Cho JEAN-BAPTISTE, 2011, 51).

Notre terrain d'étude est une partie intégrante de la région de Kayes : commune de Kolimbiné dont les ressortissants ont fondé une association nommée : ORDIK (Organisation rurale pour le développement intégré de Kolimbiné) vers les années quatre-vingt-dix(90).

L'association a été créée il y'a approximativement une trentaine d'année. Cette période est largement suffisante pour voir l'impact des projets réalisés dans la commune.

Dans cette partie, nous allons voir comment le codéveloppement se manifeste dans cette commune. De ce fait, après avoir présenté l'association porteuse de projet du développement

local dans ladite commune (chapitre1), nous allons analyser les retombées des actions réalisées sur le développement ou en d'autres termes, sur les conditions de vie des populations de ces villages que composent Kolimbiné (chapitre2) ou en d'autres les résultats. Dans un contexte de politique migratoire élaborée premièrement par le pays d'accueil des ressortissants de Kolimbiné, nous allons aussi mettre en exergue l'impact de cette politique. Il s'agit en fait de savoir si le codéveloppement a retenu l'émigration de Kolimbiné d'une part, son impact sur le développement économique et social de ladite commune d'autre part.

CHAPITRE 1

MIGRATION ET

DEVELOPPEMENT EN

KOLIMBINE

Introduction

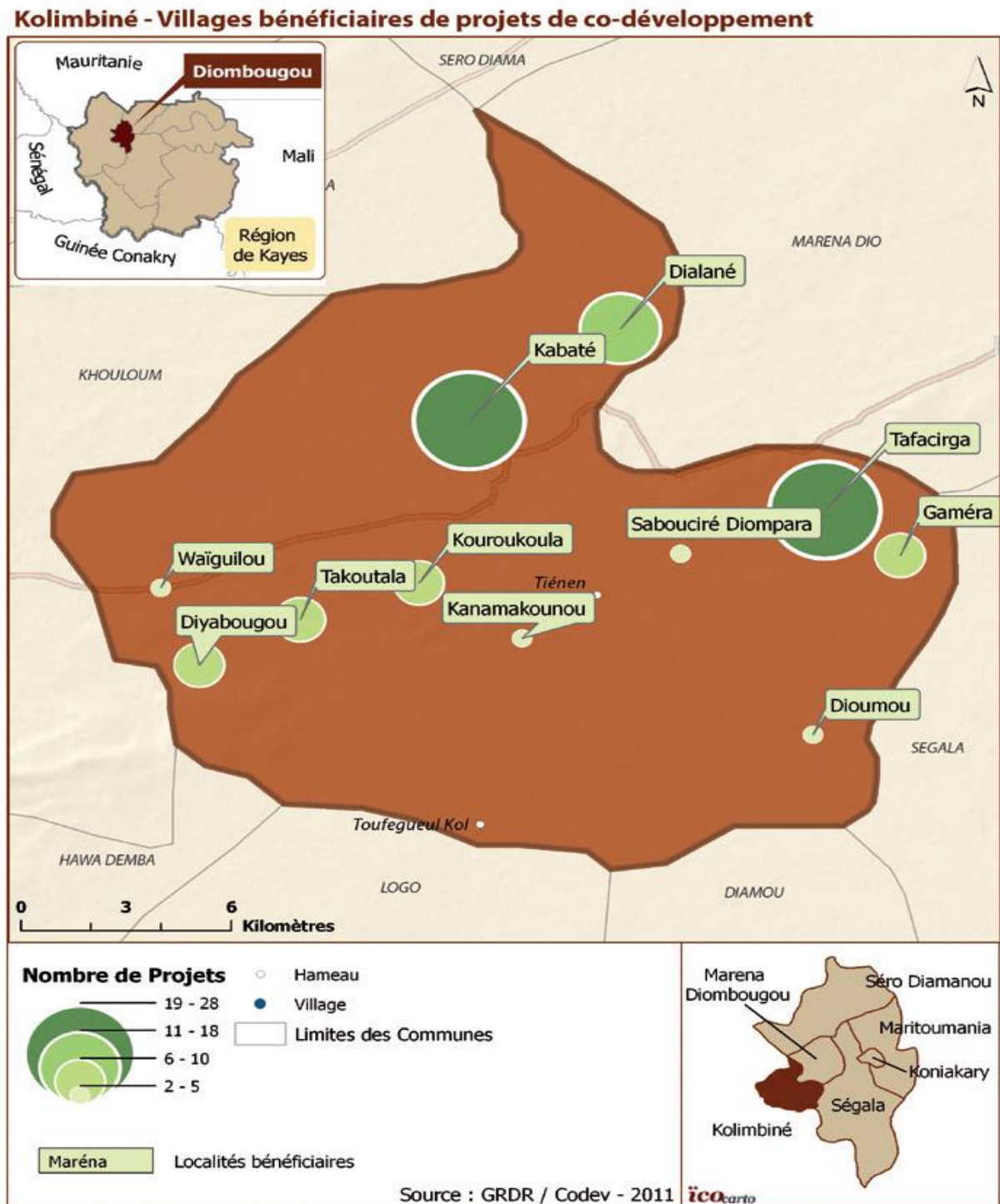
Comme dans le fleuve Sénégal auquel Kayes est une partie intégrante, la commune de Kolimbiné est un territoire d'émigration forte, notamment vers la France. Kolimbiné est une zone à vocation agro-pastoral comme beaucoup de régions du Mali. Ayant une population importante à l'étranger notamment en France (chiffre non connu), la commune est dotée de pas mal d'infrastructures sociales et sanitaires grâce à l'effort fourni par ses migrants. Le maire de la commune, un ancien migrant en France de retour depuis une dizaine d'année note que « *tout ce que tu vois comme beaux bâtiments ici à Kouroukoula sont les efforts des migrants.....* » (Entretien fait le 15 Aout 2016 ». En outre, M.DIALLO, qui travaille à la mairie, mentionne que : « *A part le bâtiment de la mairie, l'Etat n'a aucune trace dans ce village* » (entretien fait le 19 Aout 2016 à Kabaté, chef-lieu de la commune de Kolimbiné).

Nous pouvons de ce fait considérer que le développement de la commune de Kolimbiné est la préoccupation majeure de ses ressortissants qui vivent à l'étranger.

Dans ce chapitre, après avoir fait un aperçu sur la commune, nous allons mettre en exergue l'association inter villageoise que nous avons étudié empiriquement grâce à la collaboration des interlocuteurs enquêtés au Mali et à leurs frères et sœurs qui résident en France.

Section 1. Aperçu sur la commune de Kolimbiné

Carte N°3: Kolimbiné et le codéveloppement



1.1. Aperçu historique

Kolimbiné, est une commune qui regroupe huit villages. L'association des villages de la Kolimbiné n'est pas issue de la politique de décentralisation. C'est-à-dire que l'union des huit villages n'a pas été dictée par le pouvoir public. La commune de Kolimbiné est issue de la volonté des membres de l'association inter villageoise ORDIK (Organisation Rural pour le Développement Intégré en Kolimbiné) de continuer le travail commun de développement, démarré depuis plus de vingt(20) ans. Avant la naissance de l'ORDIK, les huit villages et leurs hameaux s'étaient déjà organisés et avaient construit un centre de santé « labanconiouma »¹. Ce dernier comprenait un dispensaire, une maternité et une pharmacie. Cette infrastructure sanitaire est en fonction depuis Février 1986 et situé dans le village de Niamiga. M.KONTE mentionne que deux ans après la création de lanbanconiouma, notamment en 1988, naissait l'ORDIK après une étude de faisabilité(1987) sous la direction de GRDR (Groupe de Recherche pour le Développement Rural aux Tiers-monde).(M.KONTE, 1991, 5). Selon le même auteur, cette association pilote fut créée en 1984 par un groupe de ressortissant en France et de villageois avec l'idée de dépasser les problèmes de santé pour traiter d'une manière globale le développement du village et de ses environs : approvisionnements en céréales, produits de première nécessité, champs collectifs, maraîchages etc.....

La décentralisation du mali qui est achevée en 1999 pendant le mandat du président Alpha O.KONARE, donna naissance à la commune de Kolimbiné. Les mêmes villages se sont regroupés en commune car il a été demandé aux villages de se regrouper en fonction de la proximité. Comme cette politique a suivi le regroupement villageois, ceci a été une occasion pour rester ensemble. Le chef-lieu est Kabaté. Les autres villages sont : Dialané, Tafassirga, Gaméra, Kanamakounou, Kouroukoula, Takoutala, Diyabougou et Wahiguilou. Il y a lieu de noter qu'actuellement, il y a d'autres villages qui se sont rajoutés aux communes après la création de l'association. Les villages ne sont pas loin les uns des autres environ 3 à 15 km. La distance qui sépare les villages de la capitale régionale (Kayes) varie de 20 à 40 km.

¹Labanconiouma signifie « *avenir radieux* » en langue bamanankan

1.2. caractéristiques socioéconomiques

Situation géographique : la commune est située dans la vallée de la rivière Kolimbiné, Lac-Magui, vaste réseau hydraulique recouvrant les cercles de Kayes et Yélimané. Elle est située à environ 30km de la ville de Kayes, la commune de Kolimbiné est délimitée :

- A l'Ouest par la commune rurale de Khouloum
- Au Sud-Est par la commune rurale de Ségala
- Au sud par les communes rurales de Logo et Diamou
- A l'Est par les communes rurales de MarenaDiombougou et urbaine de Goumera.

- **Population**

Il n'y a pas de développement sans Homme. Ou bien en d'autre terme, ce sont les ressources humaines qui font le développement d'un territoire car on ne parlera pas des projets de développement dans un espace inhabité.

La société kolimbinéenne est organisée à la malienne. Elle a les mêmes caractéristiques que les autres sociétés du Mali. Elle se distingue par quelques spécificités : forte migration. Selon le recensement général de la population et de l'habitat qui eut lieu en 2009 au Mali, Kolimbiné avait 12 101 habitants dont 6 178 femmes et 5 923 hommes qui sont repartis entre 1 825 ménages. Selon les estimations de la direction nationale de la population(Mali), cette population pourrait atteindre 15 327 en 2015. Dans les villages de Kolimbiné, les familles sont grandes. On peut avoir sous le même toit les frères, les sœurs, les cousins, les grands parents. La plupart des vieux sont des polygames et les jeunes se marient un peu tôt environ à l'âge de 25 à 30. Dans la commune, on trouve des soninkés et des kassoukés qui occupent respectivement 80% et 20% de la population. Ils sont de confession musulmane. Il y a de plus en plus d'autres ethnies qui viennent s'installer en exerçant d'autres activités comme la pêche. Tout le monde comprend les deux langues (soninké et kassouké). Généralement, les langues étrangères comme le français et l'arabe sont parlées par les hommes en générale à cause de leur mouvement migratoire d'une part et de la scolarisation avancée d'autre part.

La chefferie existe toujours. Chaque village possède un chef du village qui est élu non seulement en fonction de l'âge mais aussi en fonction de la sagesse que les habitants ressentent envers celui-ci. Généralement, lorsqu'on est élu, c'est toute sa vie sauf en cas de faute avérée.

- ***La modernité et tradition***

Comme dans plusieurs milieux ruraux maliens, on a tendance à avoir à Kolimbiné, tout ce que nous pouvons avoir dans la capitale régionale. L'énergie la plus utilisée dans la commune est celle qui est issue du soleil. A Kolimbiné, les panneaux solaires servent à électrifier les familles. De ce fait on s'en sert pour regarder la télé, pour s'approvisionner en eau potable, etc.... Plus il y a du soleil, plus on a de l'énergie. Il y a très peu de famille qui ne possède pas de panneau solaire.

Il y a très peu de gens qui possèdent la voiture, la plupart des déplacements se font à l'aide des motos. On se déplace de la maison au champ à l'aide de la charrette précisément celle de l'âne. Aux villages, l'âne est d'une très grande utilité. Il laboure la terre puis, il est utilisé comme un moyen de transport (transporter des récoltes, du bois, de l'eau). Mais malgré tout ceci, il est maltraité par bon nombre de gens.

Avec les deux réseaux de télécommunication au Mali à savoir SOTELMA MALITEL et ORANGE-MALI, on a accès à la communication via internet notamment à travers les réseaux sociaux tels que Facebook, whasps, Yahoo etc....

- ***Caractéristiques économiques***

Tout le monde est agriculteur homme ainsi que femme. « L'économie de la commune de Kolimbiné est basée sur l'agriculture, l'élevage et le commerce ». Du mois de Juillet à Septembre, on cultive du sorgho, le mil, le niébé, le maïs, l'arachide, le gombo, le dah (hibiscus), le riz et la Calebasse. Du mois de Novembre à mars, c'est le maraichage : les oignons, la salade, la tomate, le haricot, choux, gombo. La culture de l'arachide est destinée aux femmes pour agrémenter la sauce.

Quant à l'élevage, on trouve des ovins, des caprins, des bovins. La pêche se fait aussi à Kolimbiné. Cette activité n'est pas trop développée.

Quant au commerce, il est très peu développé. Il n'y a que quelques individus qui font le petit commerce entre les villages à vélo. Il part prendre certains produits manufacturés à Kayes et ils circulent pour les vendre aux villageois. Dans chaque village, il y a deux ou trois boutiques privées qui approvisionnent les villages en certains produits alimentaires tels que : le savon, le thé, le lait, etc.....ce sont généralement des petites boutiques.

- **Climat et végétation**

Le Kolimbiné comme l'ensemble des communes de Kayes, a une température très élevée, 29.6°C en moyenne. La température moyenne maximale est d'environ 37°C sur l'année et le minimal est de 23°C.

En juillet, Août, septembre nous avons respectivement environ 150mm, 250mm et 150 à 180mm d'eau. Les pluies d'octobre (50mm) ont une moins grande importance agronomique. Elles peuvent être utiles pour les cultures d'arrière-saison (décidue). Généralement c'est la période pendant laquelle on cultive la pastèque.

Quant à la botanique, on distingue :

-des acacias de plusieurs types ;

-balanites aegyptiaca ;

-combretum glutinosum etc....

Nous avons aussi dans la végétation humanisée, acacia albida, des rôniers, phoenix dactylifera (palmier, datier), manguier etc...

Pendant la saison pluvieuse, les terres sont couvertes des herbes, c'est la verdure mais pendant la saison sèche, ceux-ci disparaissent. En ce moment, on ne trouve que des arbres tels que le balazan qui perd ses feuilles pendant la saison pluvieuse et les gagne pendant la saison sèche. Les alentours du fleuve « Kolimbiné » sont très denses en végétation grâce à l'humidité que ce dernier offre durant toute l'année.

- **Hydrographie**

La commune est traversée par deux grands cours d'eau autour desquels s'est construite l'économie des villages. Ces cours d'eau sont Falao et Kolimbiné (la commune pris le nom

du fleuve). Ces deux ressources territoriales servent à l'abreuvement des animaux pendant toute l'année, au maraichage pendant la période de décrue, à la pêche (tilapia et silure surtout), à la construction des maisons car celle-ci demande une quantité d'eau importante.

1.3. Organisation de la société civile villageoise de la commune

A la base, chacun possède sa propre association transnationale. C'est à dire avec les migrants car chaque village a une communauté à l'étranger. A. K, habitant à Kouroukoula, mentionne « *que c'est rare de trouver une famille qui n'a pas un membre à l'étranger notamment en France* ». (Entretien réalisé le 20/08/2016 à Kouroukoula).

Dans l'optique de résoudre ensemble les problèmes auxquels les villageois sont confrontés, les ressortissants des huit(8) villages précités ont décidé de se regrouper en mettant en place l'association appelée ORDIK. Dans une logique du développement local, on peut appeler ce fait, la proximité villageoise du développement local, ou en d'autres termes, le développement communautaire. Il est nécessaire d'analyser le contenu de cette association depuis sa création, jusqu'à nos jours. L'analyse de l'association consiste en fait de mettre en évidence son dynamisme, les relations qui existent entre les différents acteurs, leurs interactions. L'organisation du type traditionnelle qui existe avant la création de l'association a joué un rôle très important dans la réalisation des projets. Parmi ces types d'organisation, nous pouvons énumérer le groupement des jeunes et les associations des femmes ainsi que la communauté des vieux.

Quant aux jeunes, leur âge varie de 16 à 30 ans. Ce sont des regroupements qu'on trouve dans tous les villages. Ils se regroupent pour des travaux collectifs. En guise d'exemple pour la construction des barrages, chaque village envoie un certain nombre de mains d'œuvre (2 à 3). Cela dépend de l'ampleur du travail en cours et tout retard ou absence est sanctionnée d'une amende de 500 à 1000 F CFA². Lors de la réalisation des travaux, la main d'œuvre est toujours fournie par les populations locales tandis que le financement et les aspects techniques proviennent des bailleurs de fonds et des migrants.

Les associations féminines existent aussi dans tous les villages. Ce sont des groupes de femmes qui cotisent, travaillent dans les champs collectifs pour alimenter leur caisse. Cette

² Un euro égal à 650 Fcfa

dernière sert à l'entretien de leurs travaux notamment ceux qui sont liés au maraîchage. Souvent, elles achètent les motos pompes pour l'arrosage des cultures maraichères pendant la période de décrue. Ces femmes jouent aussi un rôle non négligeable dans le développement local de la commune. Occupées au même titre que les hommes, détentrices des plantations de bananes, de parcelles de maraichages, grandes travailleuses dans les champs pendant l'hivernage, généralement tous ces revenus viennent dans son propre compte. Ces revenus ne sont pas destinés aux dépenses familiales. La seule activité où les femmes ne travaillent pas c'est la pêche. Dès qu'il fait jour, à part les vieux et les enfants, tout le monde se retrouve dans sa parcelle agricole.

Organisation rurale pour le développement intégré de la Kolimbiné (ORDIK)

ORDIK est une association intervillageoise créée par les villages précités qui les composent. Elle a été créée en 1988 pour répondre aux besoins de la population des dits villages. Comme déjà mentionné, c'est une commune de forte migration notamment vers la France. L'ORDIK a bénéficié d'un appui technique de la part d'une ONG Française, Groupe de recherche pour le développement rural aux tiers-monde (GRDR) et de l'association française des volontaires du progrès (AFDP) en collaboration avec les migrants de la commune.

Le développement local étant une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentialités locales et les acteurs locaux, les actions de l'ORDIK sont orientées vers les activités qui dominent dans la commune ainsi que vers les infrastructures sociales : l'agriculture et tous ce qui l'accompagnent comme activité, l'aménagement du territoire notamment celui des surfaces agricoles, la formation, l'éducation, l'adduction des eaux potables alphabétisation, artisanat, gestion de terroirs. En grosso modo, tout ce qui a trait à l'économie de la commune.

Depuis la création de l'association, le financement de l'association est assuré d'une part par les migrants adhérents de la diaspora, d'autre part par les ONG et des organisations internationales qui sont à la fois parties prenantes de l'association.

De ce fait, avant de rentrer dans le détail, il est de prime à bord nécessaire de savoir comment la commune était avant l'avènement de l'ORDIK. Cela nous permettra de mieux comprendre l'ampleur du rôle joué par les migrants dans le développement de leur village d'origine.

I. TRAORE, président de l'ORDIK en même temps ancien migrant de retour stipule que « *Il a fallu qu'on émigre. Nous sommes partis en France pour apporter de l'aide à notre famille. Après m'avoir contenté du nécessaire, j'envoie le reste à la famille* » (entretien du 20/08/2016 à kabaté). Certainement, c'est la cause de cette migration qui expliquera la situation des habitants avant l'avènement de l'ORDIK.

Section 2 : KOLIMBINE AVANT L'ORDIK

Il est clairement montré que l'économie des villages que compose la commune est principalement basée sur l'agriculture et l'élevage. Montrer comment était kolimbiné avant l'ORDIK revient à savoir comment était son économie, comment les habitants vivaient, quelle est l'histoire des faits économiques de Kolimbiné ? Les réponses à ces questions résident dans le témoignage des anciens migrants de la commune qui ont passé des années en France et jusqu'au jour d'aujourd'hui, d'autres y vivent.

2.1 Kolimbiné, face à la pénurie d'eau

Il n'y a pas de vie là où il n'y a pas d'eau. L'un des premiers besoins de la population était l'approvisionnement en eau tant pour les animaux que pour les humains. Pendant la saison sèche, on a du mal à retrouver de l'eau dans le Kolimbiné. Les puits s'assèchent. On a du mal à trouver de l'eau à boire à plus forte raison d'en trouver celle qui est potable. Ainsi, les animaux meurent de soif et de faim tout en se rappelant que la région de Kayes est l'une des zones les plus chaudes de la planète. Il y a lieu de noter que ces besoins n'étaient pas perçus au même titre dans les villages. Le maire de la commune nous dit « *il y avait des villages comme Tafassirga dont les habitants avaient des difficultés de mariage à causes du problème d'eau. Donner sa fille au mariage dans ce village est synonyme de la laisser dans la galère.* » (Entretien du 16/08/2016 à Kouroukoula ». En outre, « *L'étude de faisabilité montrait un manque générale d'eau saine pour l'alimentation humaine et animale. Les puits s'ils sont nombreux (financement des émigrés) s'assèchent d'Avril à Juin. Une grande partie de l'eau de boisson vient des marigots puis des puisards creusés dans leurs lits quand ceux-ci s'assèchent* » (GRDR, rapport d'évaluation du programme de L'ORDIK, 1989-1992, 50). Pourtant, bon nombre de villageois témoignent que les habitants n'étaient pas à l'abri des maladies qu'on peut avoir à travers l'eau notamment le vert de Guinée. Et beaucoup en étaient déjà atteints.

Tableau N° 2 : problème de l'eau à Kolimbiné avant et après l'ORDIK.

critères	Kourou - koula	Kanama- kounou	Sabou- ciré	Tafas- sirga	Gamé- ra	Nia- miga	Ban- aya	Diala- né	Diou- mou	Ka- baté
Nbre de puisards	30	-	5	30	10	30	40	40	15	-
Nbre de puits	1-puit maraî- cher	1	0	1-salé	4 salés	1	2	1 forage	0	1 forag e
Distance du pt d'eau au village	0,2 à 2km	0,5 à 5km	4km	1 à 4km	0 à 5km	0 à 5km	0 à 5km	0 à 5km	5km	0 à 3km
Temps d'abreuve ment du bétails/jr	6 à 8 h	8H	4 à 5H	6 à 8H	6 à 8H	6 à 8H	6 à 8H	6 à 8H	5 à 6H	5 à 6H

Source : Rapport de GRDR, 1992

Nous remarquons dans ce tableau les souffrances des villageois de Kolimbiné par rapport à l'approvisionnement en eau tant pour les animaux que pour les humains. Tous les villages étaient confrontés au problème d'eau. La situation est beaucoup plus criante dans certains villages que d'autres. A Kouroukoula, il faudrait parcourir une distance variante entre 0,2 à 2km pour s'approvisionner en eau tandis qu'à Dioumou un village qui ne possédait pas du tout de puits, il faudrait parcourir 5km. En plus, le temps qu'il faudrait pour abreuver les animaux était très important. Ce temps variait de 4 à 8 heures selon la distance qui sépare le village du point d'eau et la capacité de ce dernier à abreuver les animaux. Tous ces problèmes impactaient l'économie locale non seulement sur l'élevage mais aussi sur la santé de la population. Un habitant de Kabaté nous affirme que les animaux mouraient de faim et de soif (propos retenu lors d'une conversation à kabaté).

2.2. L'économie locale face aux difficultés

Ces problèmes sont liés à ce que nous venons d'énumérer : l'eau. Le rendement de l'agriculture et le pastoralisme malien est fortement lié à la quantité d'eau ou à la pluviométrie. L'agriculture est toujours traditionnelle. Les labours se font par attelage à l'aide des bœufs ou de l'âne comme cela est déjà mentionné plus haut. En quelque sorte, dans la commune, tout agriculteur doit posséder des animaux pour labourer son champ.

Le long cycle de sécheresse des années soixante-dix a fortement perturbé les activités agricole et l'élevage. Celle-ci a engendré l'érosion des sols et la diminution des terroirs. Ce fléau a aussi des répercussions sur le maraichage. Habituellement, le maraichage est une activité qui se fait pendant la saison sèche. C'est pendant cette période que les récoltes des céréales ont été déjà faites. En outre les problèmes auxquels le maraichage est confronté sont : manque de point d'eau, insectes ravageurs et approvisionnement local en semence.

Quant à l'élevage, voici les principaux problèmes auxquels il était confronté :

- l'abreuvement, problème qui se pose dès l'assèchement des mares et qui nécessite le creusement de nombreux puisards dans le lit des marigots. ;
- l'alimentation rapide insuffisante ;
- les soins vétérinaires etc....(les rapports de GRDR, 1 et 2, 1992 et 1996).

2.3. L'état de l'éducation avant l'ORDIK

Il n'y avait, jusqu'en mai 1992, aucune école dans la zone, tout enseignement non coranique étant supposé éloigner à tout jamais les enfants de la religion musulmane. Les rares personnes alphabétisées étaient des anciens émigrés qui avaient suivi en France les cours du soir. I. TRAORE, président de l'association nous dit que « *la commune n'était pas dotée d'école pour apprendre à la population à lire et à écrire en d'autres langues y compris les langues locales* ». Les lettrés étaient uniquement les arabisants.

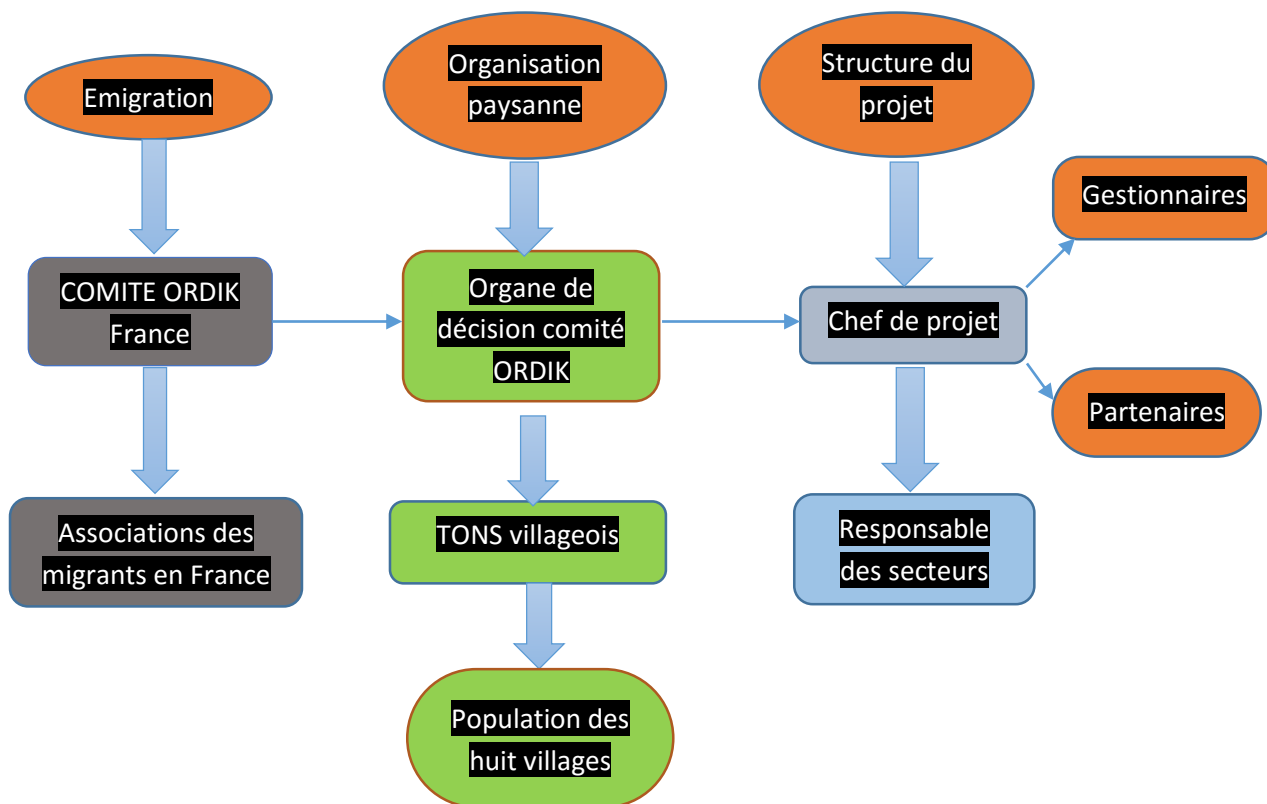
2.4. Acteurs de l'ORDIK

L'ORDIK contient des acteurs de types divers dont la capacité de contribution collective détermine la qualité des actions réalisées. Les premiers acteurs de l'association se trouvent en France ainsi qu'au Mali. C'est-à-dire que ceux qui sont à l'origine de la genèse de l'association sont repartis sur les deux espaces.

Dans un premiers temps, on mentionne les émigrés de la commune. A savoir que la France n'est pas la seule destination des émigrés comme ça été déjà noté antérieurement. La communauté des ressortissants de la Kolimbiné est importante en France (chiffre inconnu).

Au Mali, les acteurs associatifs qui sont des pilotes des travaux de l'association sont non seulement membres de l'organigramme mais aussi gestionnaires (voir le graphique N°1).

Schéma N°1 : organigramme de l'ORDIK (voire annexe N°6)



Source : GRDR-Mali, 2011

✓ ***Les organisations villageoises***

L'implication des organisations villageoises dans la réalisation des projets sont remarquables à deux niveaux principaux : en nature, c'est-à-dire à travers les cotisations comme celle des femmes que nous avons déjà énumérée puis en main d'œuvre. Les ouvriers nécessaires pour réaliser des projets des villages ne viennent pas d'ailleurs. Ils travaillent en équipe.

✓ ***Les collectivités territoriales***

Elles sont l'un des acteurs clé du développement local. Elles sont chargées de l'animation, de l'aménagement et du développement économique du territoire. Elles contribuent aussi à l'écoulement des productions, au désenclavement, à l'implantation des équipements commerciaux conjointement avec les autres acteurs.

✓ ***Les services techniques de l'Etat***

Les services techniques de l'Etat ont comme rôle la formation et la vulgarisation agricole. La cellule technique du codéveloppement est au cœur de ses services. Il y'a lieu de noter que *l'association a été créée du temps de Moussa Traoré (1968-1991) avant l'avènement de la démocratie. Donc les actions des migrants n'étaient pas réfutées mais on s'en méfiait* (maire de la commune, L.SIMA entretien du 17/08/2016).

➤ **Partenaires de l'association**

Ceux-ci concernent certains acteurs qui financent des projets conjointement avec les acteurs locaux. Il s'agit des partenaires techniques qui étudient la faisabilité des projets à réaliser, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales. Ceux qui ont intervenu et qui interviennent à Kolimbiné sont :

-Fédération des associations de la région de Kayes en France

Il s'agit du regroupement des associations villageoises de Kayes. Ayant des membres avec la même identité, les ressortissants de la région de Kayes se sont regroupés pour devenir un acteur considérable dans le développement de Kayes.

-Le Groupe de Recherche et Réalisation pour le développement Rural(GRDR).

Le GRDR est une organisation de solidarité internationale à caractère associatif (loi 1901) à but non lucratif, sans affiliation politique et religieuse. Il s'engage depuis 1969, à la promotion sociale, culturelle et économique des migrants subsahariens en France et de leurs régions d'origine.

L'organisation investit dans les domaines comme l'éducation, la santé, l'eau potable, la production agricole et la micro-entreprise.

-Association Française des Volontaires du Progrès(AFDP).

L'AFDP est une organisation de solidarité internationale et de volontariat, de droit français, régie par la loi 1901. Il a vu le jour sur l'initiative du ministère de la coopération française et de divers mouvements de jeunesse.

Elle a pour mission de permettre aux jeunes de manifester leur solidarité envers les pays du sud en participant à leurs côtés à des missions alliant développement technique et promotion humaine.

-Les organisations internationales

Les organisations internationales sont aussi impliquées dans l'accompagnement et le financement des projets des associations des migrants dans la région de Kayes : l'Union européenne, le programme des Nations unies pour le développement. Généralement, elles interviennent dans un groupe de villages et non un seul. Les modalités d'intervention restent à analyser.

Section 3 : Les projets réalisés dans le cadre du codéveloppement

Présenter les projets qui sont réalisés dans la commune revient à mettre en évidence tout ce qui a été fait de la création de l'association jusqu'à nos jours. Il y a lieu de mentionner que les financements ne sont pas orientés uniquement vers un seul domaine. Par contre ils touchent tous les volets du développement local qui ont trait à l'économie de la commune.

3.1. Les projets sur le plan social

Les problèmes évoqués auxquels les populations étaient confrontées se présentaient sous plusieurs formes. Le volet social est l'un des plus remarquables comme nous venons juste de le souligner.

3.1.1. Sur le plan de la santé

4. photoN°1 : centre de santé de Dialané



A l'instar des difficultés d'accès au soin, les centres de santé font partie des premiers projets réalisés par l'ORDIK. Dans le Kolimbiné, les projets réalisés dans le secteur santé : est-ce que tous les villages sont dotés d'un

Source : GRDR-Mali, 2011 centre de santé ? Comment les personnels des centres de santé sont rémunérés, c'est-à-dire, est ce que ce sont les migrants, les ONG ou l'Etat qui les payent ?

Une étude réalisée par le GRDR en collaboration avec l'Assemblée régionale de Kayes qui a répertorié les projets réalisés dans le secteur sanitaire présente des données suivantes sur les projets réalisés dans le cadre du codéveloppement dans la commune de Kolimbiné.

Tableau N°3 : projets réalisés dans le secteur sanitaire pendant la décennie 2000

VILLAGES	TYPE DE REALISATION	ANNEE DE RECEPTION
Dialané	Projet de construction de CSCOM	2008
Dialané	Projet de construction d'un bloc, la clôture et le garage	2009
Gaméra	Projet de construction d'un dispensaire	2004
Tafassirga	Construction d'un bloc dans le centre de santé et logement	2000
Tafassirga	Construction d'une case de santé	2001

Source : GRDR, 2011.

On remarque qu'au cours de la décennie 2000, il n'y a que trois(03) villages qui ont reçu des infrastructures sanitaires. Dans ce cas, on se pose la question au point de savoir si les projets sont réalisés en fonction des besoins de chaque village. Pendant les actions de l'ORDIK, il n'y avait que trois villages qui avaient bénéficié des centres de santé. Ces villages ont été choisis par rapport à leur localisation. Ils sont accessibles facilement. Mis à part les centres de santé qui ont été construits pendant la période ORDIK, au cours de notre enquête, nous nous sommes rendu compte que tous les infrastructures réalisés dans les villages sont inscrits dans le cadre du programme Fsp-codéveloppement mais pas dans le cadre des projets inter villageois. Les habitants de Dialané ont réalisé leur centre de santé avec l'aide de ses ressortissants en France. Par manque d'accès à ce village pendant le mois d'Août, pendant lequel nous avons réalisé notre enquête, nous n'avons pas eu des informations concernant la réalisation de ses projets.

3.1.2 Infrastructures éducatives

L'éducation est un facteur très propice au développement. Selon François HUGGON (2006) « *l'éducation, dont la scolarisation n'est qu'une composante, est historiquement au cœur de la construction de la citoyenneté et de la nation, du fonctionnement de l'Etat, de la langue de communication et de diffusion de savoirs spécifiques attachés aux diverses cultures* » (ANDRE PHILIPART, 2006, 10).

Le Mali est l'un des pays du monde qui présentent les plus faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation (UNICEF, 1994, cité par RICHARD MARCOUX, 1995, 665). Cela a été dit il y a longtemps. L'*aggiornamento* des données de de la banque africaine pour le développement atteste cela. De nos jours, les indicateurs qui interprètent l'éducation ne sont pas appréciables, c'est-à-dire, ils sont mal classés à l'échelle mondiale. Comme nous l'avons déjà mentionné, le taux d'alphabétisation était de 38.7% (Banque africaine pour le développement, 2013). La crise scolaire au Mali persiste depuis les années 1980. Alors, cette crise est une préoccupation majeure des migrants de Kolimbiné. Les fonds sont mobilisés pour éduquer la population. Cela se manifeste par la réalisation des salles de classe généralement primaire et secondaire et la formation des femmes surtout en langues locales (kassouké et soninké). Il s'agit d'apprendre à ses femmes à lire et à écrire dans la langue qu'elles comprennent.

En outre, il y a lieu de noter que « *depuis 1982, le ministère de l'éducation autorise l'ouverture des médersas. Contrairement au système public ou à d'autres écoles privées où l'ensemble de la formation est donnée en français, la langue d'enseignement dans les médersas est l'arabe et le français n'y est introduit qu'à partir de la deuxième année* » (RICHARD MARCOUX, 1995,665). Après avoir obtenu le baccalauréat, ces élèves ayants suivi une formation majoritairement en langue arabe passent d'abord au concours pour pouvoir accéder à l'université. S.D, 24 ans, un habitant de Kouroukoula nous dit : « *j'ai eu mon baccalauréat en arabe au Lycée Imam Malik de Kayes. Il n'y a pas d'université à Kayes. Même à Bamako, pour que je puisse étudier à l'université, il faut je passe le concours et ce n'est pas facile pour nous. Je ne fais qu'enseigner les petits enfants au village avec la formation que j'ai suivi* (entretien fait le 15/08/2016).

Tableau N°4: Infrastructures éducatives dans la Kolimbiné

VILLAGE	TYPES DE REALISATION	ANNEES DE RECEPTION
Dialané	Projet de construction d'une medersa	1992
Diyabougou	Construction de 4 salles (medersa)	2002
Diyabougou	Construction des logements pour les enseignants	2006
Gaméra	Construction de 3 classes et des logements pour les enseignants	1997
Gamera	Construction de 3 classes et des logements pour les enseignants	2001
Kabaté	Construction de 3 classes (medersa)	1988
Kabaté	Construction de 4 classes (medersa)	1991
Kabaté	Construction de 4 classes et des logements pour les enseignants (medersa)	2001
Kabaté	Clôture de la medersa	2001
Kabaté	Construction de 2 salles du premier cycle	1991

Sources : GRDR-Mali, 2011

Dans la présentation précédente nous constatons que les financements sont orientés vers l'éducation de base, école public d'une part et medersas d'autre part. Ce tableau n'englobe pas tous les projets qui ont été réalisés dans l'éducation depuis la création de l'association.

Il y a lieu de noter que les migrants cotisent pour la réalisation des medersas dans la commune, mais ceci n'est pas intégré dans le programme de FSP- codéveloppement France-Mali. Il arrive souvent même qu'un seul migrant construise bénévolement une medersa comme une mosquée. Le tableau nous montre à quel point l'enseignement religieuse primaient jusqu'aux années 2000.

Par nos expériences vécus, on remarque que les partenaires étrangers ne financent que les projets du type économique ou productif.

En plus de ce que nous venons d'aborder comme projets réalisés, il y a d'autres secteurs qui ne sont pas négligeables. Parmi ceux-ci, nous pouvons énumérer ceux des secteurs de

l'hydraulique et de la culture. L'approvisionnement de la Kolimbiné en eau est l'une des préoccupations majeures de l'ORDIK. Elle intervient en partenariat avec les ONG, à la construction des puits, des forages et barrages.

Sur le plan culturel, nous assistons à la construction des mosquées. Ce sont les ressortissants eux-mêmes qui cotisent pour les construire ou une seule personne s'en charge bénévolement. C'est le cas de la mosquée de Kouroukoula qui est construite par un seul migrant. Chaque village quel que soit sa taille, est doté d'une mosquée. Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre de cette partie, c'est une zone de confession musulmane. Cette construction des infrastructures culturelles n'est pas une option partagée par tout le monde. D'autres préfèrent que les investissements soient beaucoup plus orientés vers les secteurs productifs même si c'est un investissement privé. Dans les documents de GRDR, ils mentionnent les mosquées et les medersas parmi les projets du codéveloppement mais tel n'est pas le cas. On peut l'admettre au sens où ce sont des réalisations faites par des migrants. Sinon, ces projets ne bénéficient aucune étude technique de la part des ONG. Ils sont certes financés par les migrants mais les bailleurs de fonds comme l'union européenne, organisation mondiale pour la migration n'interviennent pas dans ces genres de projets.

Photo N°2 : Ecole fondamentale de Kouroukoula, réalisé en 2005



Source : GRDR, 2011

3.2 Projets sur le plan économique

Les investissements des émigrés sont orientés aussi vers les projets économiques. L'agriculture qui est le socle de l'économie de Kolimbiné n'a pas été ignorée par l'ORDIK. L'agriculture est valorisée via l'aménagement des surfaces agricoles, aménagement des terres destinées à la culture maraichère. Ces activités (agriculture et maraichage) ne peuvent être développées sans la présence permanente de l'eau. C'est ce qui poussa les acteurs à la construction des micro-barrages. Dans la commune au total il y a huit micro-barrages qui ont été construits. Actuellement, sept sont opérationnels car un a été envahi par l'eau. Ce qui revient à dire que chaque village a son propre barrage à l'exception des villages qui se sont rajouté à la commune après la décentralisation. Notre enquête est réalisée dans la période pendant laquelle, le niveau d'eau était très élevé, ce qui fait que les structures des barrages ne sont pas très perceptibles. Néanmoins, nous nous sommes servis de la photo de GRDR en guise d'illustration.

Photo N°3: micro-barrage à Kolimbiné



Source : GRDR

Aux alentours des barrages, nous remarquons des cultures de céréales pendant la saison pluvieuse, le maraichage et l'arboriculture pendant la saison sèche. Il y a lieu de souligner que certains projets sont financés par les individus en faveur de leur famille. C'est-à-dire les investissements individuels comme l'investissement dans le transport entre les villages et la capitale régionale. Ces investissements sont généralement orientés vers les milieux urbains. Il s'agit du secteur immobilier, du transport, hôtellerie.... De ce fait, on peut dire qu'en dehors des fonds envoyés pour aider les familles, les investissements individuels sont beaucoup plus orientés vers les villes comme Kayes et Bamako.

Conclusion

La création de l'ORDIK a un impact tant sur la vie sociale qu'économique de la commune.

De ce fait, à l'instar des travaux déjà réalisés par des auteurs comme F.GUBERT, C. DAUM, les investissements des associations des migrants vers leurs pays d'origine sont majoritairement orientés vers les secteurs sociaux. F. GUBERT note que « *la principale critique adressée aux associations des migrants et que l'on trouve dans kyrielle d'écrits et de comptes rendus émanant d'opérateurs locaux de développement tient au caractère non productifs des projets dont sont porteurs les migrants. Les quelques investissements à vocation productive qu'ils financent sont généralement réalisés en milieu urbain, dans les secteurs qui génèrent le plus sûrement des revenus (immobilier, transports, hôtellerie, etc...* » (F.GUBERT, 2009,41). En outre, un habitant de kabaté nous dit « *on n'a pas besoin de construire des mosquées de grandes envergures celles que nous possédons suffisent pour qu'on y accomplisse nos prières. C'est ainsi que EL hadj Oumar Tall a fait. Il est temps d'injecter l'argent dans des secteurs productifs et cela n'est pas interdit dans notre religion* » (entretien du 23/08/2016). Ce qui est nécessaire à mettre en évidence, ce n'est pas l'effet superficiel de la migration sur la commune, mais plutôt, il s'agit, d'analyser la relation entre développement et la place de la migration, afin de savoir si cela est une aubaine pour la commune. En d'autres termes, il s'agit de savoir si le développement de la commune de Kolimbiné peut s'appuyer sur ses ressortissants à l'étranger.

Cela nous amène à faire une analyse des projets en termes d'efficience et d'efficacité de l'ORDIK vis-à-vis de la commune qui fera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 2

ANNALYSE DES

RESULTATS DE L'ORDIK

Introduction

Pour mettre en évidence l'efficiency et l'efficacité des projets réalisés par l'ORDIK, il est indispensable de faire apparaître ces moyens ou bien les coûts que ceux-ci ont engendré. La réalisation des projets eut lieu à travers la contribution de plusieurs acteurs tant ici que là-bas (l'organisation villageoise d'une part, les ressortissants et les bailleurs de fonds d'autres parts).

Le développement ne se limite pas uniquement aux aspects quantitatifs. En amont ce que nous avons énumérer a trait on peut dire aux aspects quantitatifs du développement. Il s'agit de la réalisation des centres de santé, des écoles, des puits à grands diamètre etc.....

En aval, l'aspect qualitatif du développement est nécessaire. En effet il ne s'agit pas uniquement de réaliser des écoles il faut aussi veiller à la qualité de l'enseignement (amélioration du niveau d'éducation). Il ne s'agit pas non plus de construire des centres de santé, faudrait-il instaurer des soins de bonne qualité. C'est l'aspect qualitatif que nous allons voir dans ce chapitre. Il s'agit bien évidemment d'analyser les retombées de la contribution de l'association l'ORDIK dans l'amélioration des conditions de vie de la population villageoise. En d'autres termes, il s'agit de voir les effets de la diaspora sur les éléments constitutifs du développement évoqués par le PNUD : l'éducation, espérance de vie (ici, on se focalisera sur la santé), et le revenu.

Section 1. Le financement des projets

Les aspects locaux du développement de la Kolimbiné ne peuvent être aperçus sans comprendre la manière dont les projets sont créés. La quintessence de l'ORDIK réside dans les contributions collectives de la population de la zone. Comme le note L.SIMA, adjoint de l'ORDIK, « *à part T.Ibrahim, nul n'était salarié, tout se faisait bénévolement parmi les habitants de la commune* »(entretien du 15/08/2016).

1.1. Ressources humaines

Les ressources humaines peuvent être classées en deux catégories.

Primo, nous avons des mains d'œuvres qui sont fournies par les jeunes habitants des villages bénéficiaires comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent. Ce sont des mains-d'œuvres non qualifiés qui aident les partenaires techniques dans la réalisation des travaux comme le fait de transporter des pierres aux maçons, de les apporter de l'eau. Ils travaillaient bénévolement.

Secundo, les techniciens et les maçons sont payés par l'association. C'est-à-dire que leurs salaires viennent du budget de l'association.

Le projet s'est étalé sur une période de deux phases. La première était de 1989 à 1992 et la deuxième était étalée de 1993 à 1996.

Tableau N°5: Plan de formation des techniciens de l'ORDIK

(Stages de 2 à 3 semaines)

Nom du technicien	Intitulé de la formation	Organisme d'accueil (lieu de stage)	Date prévue	Frais de formation en FF
SAMASSA Harouna	-technique d'animation et de formation	-CESAO-Bobo-Dioulasso -CESAG-Dakar	1 ^{ère} semaine 1993	3000
	-comptabilité-Gestion	-CESAR-Dakar	1 ^{ère} semaine 1993	3000
	-gestion de projet de développement		1 ^{ère} semaine 1994	5000
TRAORE Ibrahim	-technique d'animation rurale	CESAO-Bobo Dioulasso	1 ^{ère} semaine 94	3000
	-Gestion et évaluation de projet	CESAG-Dakar	1 ^{ère} semaine 94	5000
	-séminaire, environnement et gestion de terroir	ISE-Dakar	1 ^{ère} semaine 1993	10000
BARADJI Anthioumane	-évaluation et gestion de projet	CESAG-Dakar	Début 1994	5000
	-expérimentation agricole, technique d'enquête et analyse des données	ENEAD-Dakar	1 ^{ère} semaine 1994	8000
	-séminaire environnement et gestion de terroir	ISE-Dakar	-fin 1993	10000
FOFANA Barka	-technique d'animation	-GRAAP-CESAO- Bobo dioulasso	1 ^{ère} semaine 1993	3000
	-comptabilité-gestion niveau supérieur	CESAG-Dakar	mi-1993	5000
	-technique de communication audio visuel	CIERRO-Ouagadougou, CESPABamako	Début 1994	7000
COULIBA-LY Thieman	-technique d'animation	-CESEAO-Bobo dioulasso	Eté 1993	3000
	-spécialisation en génie rural	EIER-Ouagadougou	Eté 1993	10000
			TOTAL	80 000

Source : base de données de GRDR

➤ **Les centres de formations**

-**CESAO** : Centre d'Etude Economiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest.

Le **CESAO** est un organisme de formation axé sur l'appui-accompagnement : Appui conseil, Appui recherche-action, Appui formation, Appui communication...Le Centre organise des rencontres et ateliers internationaux sur des thèmes d'actualité du développement. Dans ce cadre, le CESAO entreprend des appuis à des voyages d'appui de paysans et de cadres.

-**CESAG** : Centre Africain d'études supérieures en Gestion

Créé en 1985, le **CESAG** est un établissement public international spécialisé dans la formation, le conseil et la recherche en gestion.

On observe dans ce tableau que les formations que les membres ont eu à faire se sont réalisées à Dakar (Sénégal), à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et à Bamako(Mali). Les formations ont coûté 80 0000 FF. Jusqu'au jour d'aujourd'hui certains de ces personnes formées exercent leur fonction dans leur domaine. En guise d'exemple, Mr FOFANA Barka travaille à la radio rurale de Kayes.

Il y a lieu de noter que tous les documents liés aux financements ne sont pas tous disponibles. Les techniciens dont les noms figurent dans le tableau sont des salariés de l'association.

1.2. Les ressources financières

Ce volet est pris en charge non par les populations locales, mais par les migrants et les autres bailleurs de fonds.

Tableau N°6 : Plan de financement(en millier de FF)

financeurs	1993		1994		1995		1996		Total	
	FF	%	FF	%	FF	%	FF	%	FF	%
Jardins de cocagne	480	24.14	540	28.42	54.0	32.25	54.0	33.28	2020.	29.47
Fondation Michelham	268.2	16.19	279.7	14.72	181.94	10.87	169.180	10.43	899.020	13.12
CCE (communauté européenne)	338.300	20.42	279.7	14.72	181.94	10.87	169.180	10.43	969.120	14.14
GRDR, Migrants, ORDIK France	252000	15.21	309.000	16.26	220.000	13.14	272.000	16.76	1053.000	15.36
Et participation locale										
Autres financeurs locaux	59.900	3.62	211.900	11.15	368.380	22.50	302.960	18.67	943.140	13.76
Total	En FF	1650.700	1900		1674200		1622.5		6853.4	
	En ECU	247.269	283.582		249164		242.164		1022.896	

1 ECU =6.70 FF au 9 Décembre 1992

Source : ORDIK, rapport 1996

Le cofinancement est assuré par :

-jardin de cocagne une ONG suisse

-fondation michelham- frères de nos frères-Genève

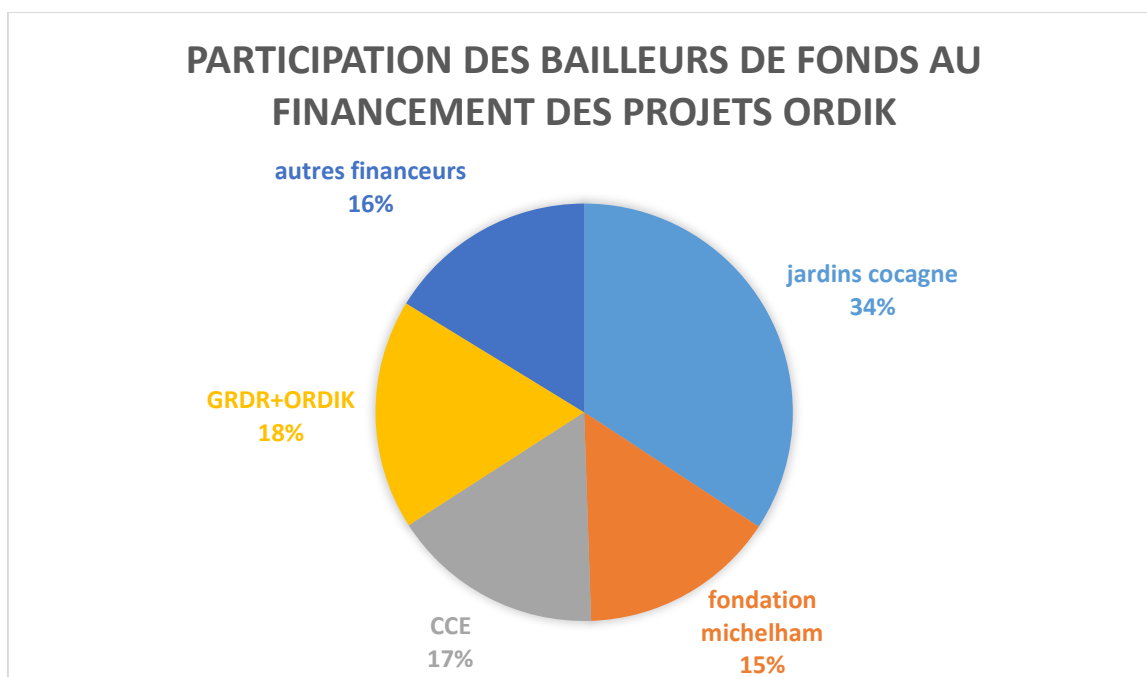
-ministre de la coopération France

-autres financements locaux (Bamako-mali) part variable du budget :

- ✓ BNDA : emprunt à banque nationale de développement agricole
- ✓ PGRN : Projet de gestion des ressources Naturelles
- ✓ PMR-FED : Programme-micro réalisation Fonds européen de développement.

On remarque dans ce tableau que la contribution de l'ONG suisse est la plus importante avec une contribution de 29.47% en moyenne de 1993 à 1996 pendant la deuxième phase. Ensuite, l'ONG française GRDR, les migrants et la participation locale suit les jardins de cocagne avec une contribution de 15.361%.

Grphe N°3 : Part des financeurs des projets de l'ORDIK



Source : fait à partir de la base de données de GRDR, 1992

Section 2. Les nouvelles activités naissantes à Kolimbiné

Les projets réalisés dans la commune ne sont pas demeurés sans effets. Certes l'ORDIK n'est presque plus vivant. C'est-à-dire qu'il n'y a plus de financement, ni les activités inter villageoises n'est en cour. Le dynamisme qui a existé dans la commune entre les acteurs locaux et ceux d'ailleurs a laissé des traces très remarquables.

Nous allons voir les retombées des actions qui sont réalisées tant sur le plan économique que sociale dans la commune.

2.1. Les supermarchés : banques de céréales

Se nourrir est l'un des besoins fondamentaux de l'être humain. L'insuffisance alimentaire a été un fléau chronique dans la région de Kayes pendant la période sècheresse des années 70. De ce fait, « *La banque de céréales est un dispositif décentralisé de sécurité alimentaire, organisé et géré par les agriculteurs au niveau du village. C'est un outil de développement local qui permet d'associer la participation populaire à la lutte contre l'insécurité alimentaire* » (fiche documentaire : Afrique verte et sécurité alimentaire, 2004,4).

L'autosuffisance alimentaire était l'une des préoccupations des migrants. Les mauvaises pluviométries rendaient les récoltes très négatives. A partir de certains moments, les greniers sont vides et il faudrait faire recours à d'autres alternatives pour nourrir la population.

Les banques de céréales ont été créées dans le sens d'approvisionner les villageois en produits de première nécessité tels que : le mil, le maïs, le sorgho, l'huile, etc....ce sont des nourritures de bases dans la commune. Ainsi, chacun des huit villages possède son magasin d'approvisionnement. Ces banques collectent et achètent les céréales, les stockent, les conservent puis les revendent aux populations en période de soudure à un prix non spéculatif. La question qu'on peut se poser est comment les magasins sont alimentés ? Comment ils sont gérés ? La réponse à ces questions réside dans l'entretien que nous avons fait avec un gérant de magasin. Les banques de céréales existent non seulement dans bon nombre de région du Mali, mais aussi dans certains pays voisins comme le Niger et le

Burkina Faso. Elles ont les mêmes appellations, mais celles de Kolimbiné ont une autre méthode de gestion. La différence la plus remarquable est la participation forte des migrants.

Dans le chapitre précédant, nous avons parlé des champs collectifs. Les récoltes issues de ces champs sont là pour alimenter le magasin d'une part, il y a la cotisation des migrants dont une partie est destinée à acheter les provisions en cas de manque d'autre part. Selon le gérant de Kouroukoula, « *lorsqu'il y a pénurie, on ouvre le magasin et on procède à la vente des produits. Le magasin n'a pas été créé pour gagner de l'argent mais pour assurer juste la sécurité alimentaire. C'est pour cela que vous allez trouver le prix deux fois moins chère ici qu'ailleurs* » (entretien du 19/08/2016 à Kouroukoula). A Kolimbiné, chaque village a son magasin de céréales et la gestion de celui-ci incombe aux villageois eux-mêmes. Ceci peut être perçu comme la pratique de l'économie sociale et solidaire.

2.2. Le développement du maraichage

Le maraichage est une ancienne pratique dans la région mais de manière traditionnelle. Les surfaces sont peu importantes puis on ne cultivait que de la tomate, des aubergines africaines, du piment, du gombo, de l'oignon, de tout ce qui avait trait au régime alimentaire territorial.

De nos jours, dans la région de Kayes en générale à Kolimbiné en particulier, le maraichage a beaucoup évolué. Nous assistons à l'introduction de plusieurs variétés de cultures et à l'amélioration des méthodes de cultures. Avec les projets de l'ORDIK, les nouvelles cultures ont fait jour. Les villageois commencèrent à produire d'autres légumes en plus de ce qu'ils produisaient auparavant. Les salades, les carottes, le concombre, la betterave, du chou etc....Nous assistons à l'amélioration de l'alimentation de la population. Le maire de la commune nous souligne que « *auparavant, nous ne savions même pas comment cultiver du concombre..., dans la commune aujourd'hui, on se permet de manger plusieurs fois dans la journée contrairement à l'époque avant l'ORDIK* ». (entretien du 08/2016 à Kabaté).

Photo N°4 : culture de l'oignon à Kolimbiné

Source : photo prise par les habitants du village

Photo N°5 : récolte de l'oignon à Kolimbiné

Source : photo prise par les habitants de Kouroukoula

Ceci est une pratique du jumelage des cultures. C'est le maïs (*kaba*) et l'oignon (*djaba* en bamanakan). Le maïs est souvent grillé frais pour être consommé.

Photo N° 6 : culture des choux à Kolimbiné

Source : Bases de données de GRDR

En dehors du maraichage, nous avons l'arboriculture. Très développée dans les villages mais à des degrés différents. L'arboriculture est une activité permanente qui est basée sur la production de papaye, des mangues, de la banane douce, de l'orange, du citron. C'est une activité qui demande beaucoup d'eau et d'entretiens. Il y a des jardiniers qui font la culture du jumelage. C'est-à-dire dans la parcelle, ils plantent les bananiers et des papayers. D'autres mêmes le font dans leur parcelle là où ils cultivent de la salade, des tomates.

Photo N°7: une plantation de banane à droite et celle de papaye à gauche, à Kouroukoula



Source : photo prise lors de nos enquêtes

L'arboriculture à Kolimbiné demande une quantité d'eau très importante. De ce fait la plupart de ceux qui la pratiquent utilisent les motos pompe comme on l'aperçoit sur la photo N°6. La machine est introduite dans le puits à grand diamètre creusé par l'ORDIK qui sert à l'approvisionnement des plantations en eau. Ces machines sont achetées souvent collectivement. En guise d'exemple l'association des femmes peut s'en procurer afin de l'utiliser pour arroser leur jardin. Il y a aussi des individus qui ont des revenus importants qui s'en procurent.

Ces plantations sont de 20 à 35 km de la capitale régionale où les productions importantes sont écoulées. Donc, les producteurs sont confrontés souvent à un problème de transports pour ceux qui n'en ont pas.

Photo N°8 : une récolte de banane

Un arboriculteur nous signale que « tout ce que je trouve est très important pour la consommation familiale. On n'a pas d'endroit où on peut stocker des bananes à long termes. Souvent on est obligé à vendre à un vil prix».

Source : Photo prise lors de nos enquêtes

La diversification des cultures a comme corolaire l'amélioration de la nutrition. Avant le développement de ces activités, les villageois se contentaient uniquement de la consommation des céréales.

2.3. Le développement de la pêche

Sans eaux, il n'y a pas de pêche. La maîtrise de l'eau dans le Kolimbiné et Falao a eu comme effet la création d'emploi dans le domaine de la pêche. La variété de poisson dominant c'est le silure et le tilapia. Il n'y a pas de moment spécial pour cette activité. On part au barrage quand on veut. Il y a même d'autres qui font la pêche la nuit.

Photo N°9 : la pêche à Kouroula

Source : photo prise lors de nos enquêtes

A Kolimbiné, on consomme beaucoup plus du poisson que de la viande bien vrai que c'est une zone aussi pastorale. Nous n'avons pas pu avoir des chiffres officiels par rapport au

nombre d'emploi créé dans le domaine de la pêche car c'est une activité qui n'est pas formalisée. Ce que nous pouvons dire est que c'est une activité très fleurissante dans la zone.

Section 3. Les perspectives ou les défis à relever

Le développement d'un territoire est un processus continu. On termine une étape ensuite on entame une autre. Les premiers envois de fonds des migrants vers leurs villages d'origines étaient exclusivement destinés à prendre en charges certaines dépenses familiales. Les associations villageoises se sont orientés vers les infrastructures de bases qui sont les conditions si ne qua non pour tout développement. c'est ce que nous avons énuméré dans les chapitres précédents.

Il reste encore une grande tâche à faire. Pour que les premières actions des migrants soient efficaces(par rapport aux résultats) voire efficaces(par rapport aux coûts) ou plus si c'est déjà le cas, les outils ou les instruments du codéveloppement pourraient se focaliser sur certains points.

3.1 Sur le plan du secteur primaire

Le défaut de la pluviométrie est une préoccupation majeure sur l'étendu du territoire malien. Ce fléau est plus sérieux dans la région de Kayes. Comme nous l'avons déjà souligné, l'agriculture demeure toujours traditionnelle. Cela a des impacts très négatifs sur les récoltes ou en d'autres termes sur la productivité. L'agriculture dépend toujours des mains d'œuvres importants faute de la modernisation de celle-ci. Pendant que l'ORDIK était opérationnelle, une politique de distribution des outils agricoles était mise en place mais cela n'a empêché le secteur à demeurer toujours traditionnel. Quand on analyse dans l'ensemble, le niveau d'amélioration de niveau de vie dans la commune diffère d'un village à un autre. Les projets de l'ORDIK ont été un point de départ pour certains villages. Dans le secteur agricole par exemple, l'association villageoise de Tafassirga est toujours dynamique. En collaboration avec ses migrants, ils ont acheté un tracteur pour le village dans le but de moderniser le secteur phare de l'économie locale. Tous les huit villages auraient pu faire autant vu le nombre de migrant de chaque village.

3.2 dotation en certaines infrastructures de base

C'était l'un des principaux objectifs de l'ORDIK. Pour alimenter les villages en eau tant pour les humains que pour les animaux, les puits ont été creusés. Dans bon nombre de villages, les femmes se déplacent pour transporter de l'eau aux puits car la plupart de ceux-ci sont en amont du village. Souvent, plusieurs femmes se retrouvent autour d'un même puit. On s'approvisionne à l'aide des puisards c'est-à-dire toujours la méthode traditionnelle. Le besoin en eau potable n'est pas totalement satisfait. Non seulement transporter de l'eau jusqu'à la famille demande trop de temps, mais trop d'efforts sont fournis pour s'en procurer. Les puits sont trop profond pas comme certaines régions. Il a fallu de ce fait creuser plusieurs mètres de profondeur pour accéder à l'eau. La construction des barrages a fait que ces puits généralement situés vers le barrages ne s'assèchent plus.

Photo N°10 : puits à grand diamètre



source : GRDR,2011

Certains villages ont réglé ce problème toujours dans le cadre du codéveloppement et dans la logique des associations intervillageoises. Le village de Dialané et tafassirga sont des exemple representatifs. A Tafassirga, situé à peu près de trois kilomètre de Kabaté logent cinq fontaines pour alimenter le village. Les travaux(creusement du fossé pour implanter le raccord) ont été faits par les habitants eux-mêmes. Le château d'eau fonctionne avec les panneaux solaires.

Photo N°11 :Château d'eau de Tafacirga



Source : Photo prise lors de nos enquêtes

Les femmes en générale viennent s'approvisionner à la fontaine dont le château d'eau est planté sur un puit creusé par l'ORDIK. Les villageois ont choisi des gérants pour chaque fontaine qui s'occupent de cette affaire. Cette eau n'est pas gratuite. Quand on a des bidons de 30 litres, cela coûte 10 f cfa.

Photo N°12 : une fontaine à Tafassirga



Source : photos prise lors de nos enquêtes

Des recipients qui sont plus importants que 30 litres, coûtent 15 F cfa. Ces sommes d'argent collectées par des gérants sont destinées à l'entretien du château en cas de panne ou d'élargissement de ce projet. Car la gestion revient aux villageois dès que le projet est terminé ni les migrants, ni les bailleurs de fonds ne s'en chargent sauf en cas d'un grand problème qui dépasse la capacité financière des villageois. Le gérant des fontaines de Tafacirga nous dit « *les sommes que les habitants payent pour se procurer de l'eau potable est symbolique. Elles sont destinées à l'autogestion de la fontaine* » (entretien fait le 30/08/2016 à Tafacirga).

➤ **Défis de désenclavement des villages de la commune**

D'après le ministre malien de l'urbanisation et du désenclavement, lors de l'émission *action gouvernemental* sur l'ORTM¹ dis « *tout développement passe par les routes* ». Pendant le mois d'août, période d'importante pluie, il est très difficile voire impossible de se rendre dans certains villages de Kolimbiné. C'est alors un grand défis à relever. Aucune route qui relie les huit villages à la route nationale N°1 n'est goudronnée. Avec une forte pluie c'est le dégat. Les cultures ainsi que les routes sont envahies par l'eau. Il

¹ ORTM : Office de Radio et Télévision du Mali.

faut emprunter une pirogue. Souvent même pour accéder à son champs, les jeunes se font de l'argent en transportant les cultivateurs à l'aide des pirogues.

Photo N°13 : Une plantation de banane envahie par l'inondation près de Kolimbiné



Source :Photo prise par nous-mêmes le 25/08/2016

PhotoN°14: Route principale de tafassirga



A cela s'ajoute l'écoulement des produits agricole vers les milieux urbains, faute de transport et l'état desastreux des routes.

Source : Photo prise lors de nos enquêtes prise le 31/08/2016

➤ **Création de petites industries agroalimentaires**

Le surplus des récoltes sont généralement vendu aux commerçant dans la plus part des régions au Mali. Le mortier est une réalité des villages maliens. Les femmes pillaient le

céréale à l'aide du pilon. Avec l'avenement du moulin, la réduction du céréale en pilon est réduit.

Quant aux produits issus de la culture maraichère, on est souvent confronté à un problème de conservation. Les industries agroalimentaires pourraient permettre non seulement d'absorber le surplus, mais aussi d'avoir le produit fini sans un grand déplacement.

3.3.Kolimbiné face à la problématique du développement durable.

On a déjà abordé l'état de lieu du social et de l'économie de la commune, un peu de la gouvernance local (prise de décision). Le seul élément qui n'a pas encore été abordé c'est le volet environnemental.

Le point le plus remarquable dans la commune c'est la déforestation. L'abattage des arbres est très fréquent dans la zone. C'est un fléau qu'on peut rencontrer dans plusieurs région du Mali. On se sert du bois pour faire la cuisine. Même à bamako, rare sont les familles qui cuisinent sans bois ou charbon. Que ça soit l'un ou l'autre la source c'est la forêt. Nous n'avions pas eu assez du temps pour traiter cette question de la deforestation dans la commune. En outre il y a aussi des chasses qui se font sans autorisation. Kolimbiné est entrain de perdre sa faune et ainsi que flore. Dans le premier rapport de GRDR fait sur l'ORDIK, pendant les années 90, il mentionne que la zone est doté de plusieurs espèce végétales et animales. Toujours par la contrainte du temps, on n'a pas pu nous rendre au service des eaux et forêt pour élucider la question. Tout de même ça demeure une problématique à aborder.

Conclusion

Nous avons abordé dans ce chapitre les projets réalisés et apprécié leur utilité par rapport aux investissements qui ont été achevés. Pour mettre en évidence l'efficacité, nous aurions dû nous servir beaucoup des chiffres et de questionnaires adressés aux bénéficiaires des projets. Malheureusement les données chiffrées que nous avons récoltées sont peu significatives car certaines données n'ont pas été à notre disposition. En guise d'exemple le financement de la 1^{ère} phase du projet. Ainsi, nous nous sommes beaucoup basés sur les entretiens qualitatifs comme indicateur de mesure et d'appréciation menés avec certains acteurs et bénéficiaires pour essayer de comprendre l'efficacité de l'association.

Un bon nombre de bénéficiaires montrent que les projets de l'ORDIK ont été pour Kolimbiné le socle de son développement dans l'agriculture, l'élevage, la pêche etc.... Mr. B. D, actuel chef de village de Tafassirga nous affirme que *« il y a des villages qui existent aujourd'hui c'est grâce à l'ORDIK, pas parce que c'est l'ORDIK qui les a créé, mais ils auraient pu disparaître à cause de pénuries d'eau »*.

Ces mêmes bénéficiaires attestent que l'ORDIK avait eu comme effet le développement de l'artisanat notamment dans la teinture, la forge la confection du grillage et de la savonnerie au niveau local. De nos jours, rien de cela n'existe. L'économie dépend toujours du seul secteur agricole. Cela revient à dire qu'en cas de mauvaise pluviométrie, on fera encore appel aux migrants si ce n'est pas déjà le cas pour certaines familles.

Le champ d'application de la politique du codéveloppement est en train de s'élargir. Les villages gardent toujours leur association mais sont intégrés dans une autre logique qui est l'association intercommunale qui regroupe plusieurs communes. L'idée est que les bailleurs de fonds exigent qu'un ensemble de communes se regroupent pour bénéficier de certains financements. Ce nouveau programme, PDI (plan pour le développement intégré) pourrait changer la dynamique des associations des migrants. A ce qui concerne la commune de Kolimbiné, elle est membre de CPCD (Comité de Pilotage des communes de Diombougou) qui regroupe six communes dans le cercle de Kayes. Il reste à voir si cette intercommunalité est efficace pour le développement local dans ces zones car la pratique s'individualise de plus en plus et nous assistons au vieillissement de la première génération des migrants dont la plupart ont pris la retraite.

Conclusion

Le codéveloppement œuvre dans la Kolimbiné depuis plus de vingt ans. Encore plus quand on tient compte des actions individuelles. Cependant les actions se faisaient en fonction des besoins présentés par les populations locales. Tous besoins que présentent ces derniers étaient liés aux services de base tels que : la santé, l'éducation, la formation, l'hydraulique, l'agriculture.

A travers nos observations appuyées par les entretiens avec les acteurs qui sont en France (migrants) et les acteurs locaux (bénéficiaires), nous pouvons dire que l'ORDIK a mis en place un système de *développement par le bas* en prenant toujours en considération l'expression de la population locale. Les projets sont réalisés dans une ambiance participative de tous les acteurs du territoire d'ici et de là-bas (au Mali et en France). Cette participation s'est actuellement transférée aux échelons locaux. C'est-à-dire, au niveau des villages et ce n'est plus la commune. Ce qui nous ramène à dire que les actions collectives à Kolimbiné se décentralise davantage à une échelle territoriale restreinte, mais informellement. C'est-à-dire que chaque village agit seul dans les mêmes domaines. Dans ce sens, certains villages sont plus dynamiques que d'autres. M.S, un ressortissant de Kouroukoula en France, précisément dans la région parisienne nous souligne que « *l'ORDIK n'est plus comme avant, les cotisations ne se font plus régulièrement, par conséquent chaque village essaie d'agir à part* » (propos retenue lors d'une conversation via Facebook en fin juillet 2016). Dans la logique formelle, nous assistons au regroupement des communes comme nous venons juste de le souligner dans la conclusion du chapitre 2. En quelques sorte, ce n'est pas au gré des communes de resté regroupées dans une même association. Il est révélé qu'il y a une certaine rivalité qui règne entre les villages. Un village veut être doté de ce que son voisin possède. En outre, dans le cadre de certaines réalités de la société villageoise, il peut y avoir une mésentente du fait qu'on se demande où est ce que telle infrastructure va s'implanter.

Certes avec les actions réalisées dans de domaines divers, nous assistons à la création d'emploi (dans le domaine du maraichage et de la pêche), par conséquent à l'amélioration des conditions alimentaires des populations. Ce qui fait défaut, est que toutes ces activités demeurent pour la plupart dans l'archaïsme. L'agriculture se fait toujours avec la méthode d'attelage, pour s'approvisionner en eau pour la plupart des villages il faut puiser de l'eau

dans les puits avec une longueur de plus de 30 m de profondeur environ. Quant à l'éducation, il y a eu un grand avancement par rapport à la scolarisation des enfants. Il y a lieu de souligner que beaucoup d'enfant n'arrivent pas au niveau du lycée. Il n y a pas de lycée dans la commune, alors quand on passe au DEF¹, il faut loger l'élève chez un parent ou une connaissance à Kayes (la capitale régionale qui est située à 28 km du chef-lieu de la commune), à défaut de cela, l'enfant abandonne les études. C'est ce qui entrave beaucoup l'éducation de l'enfant dans la zone.

¹ DEF : Diplôme d'Etude Fondamentale, l'examen de la formation de base pour accéder au lycée (collège selon les pays)

CONCLUSION GENERALE

Conclusion

La relation entre le codéveloppement et le développement local est une évidence au Mali. Un codéveloppement bien accompagné est certes un stimulant pour le développement des régions d'origine des associations. De ce fait, les associations doivent tenir compte de la nouvelle logique de la migration pour que cet objectif puisse se concrétiser en un réel développement local. La diaspora de main-d'œuvre se transforme de plus en plus en une diaspora d'élites notamment celles de l'Europe (France, Italie, Espagne). Leur contribution au développement du pays de départ pourrait être un effet d'entraînement de la croissance voire le développement surtout par le biais de l'éducation.

Les migrants particulièrement leurs associations sont engagées dans le processus du développement de la région de Kayes. Ainsi, l'institutionnalisation de leurs actions s'est exprimée par la mise en place du codéveloppement. Les associations des migrants maliens en France sont très présentes dans le développement de la région de Kayes, cela est dû à leur organisation. Ainsi, l'organisation et le regroupement peuvent être considérés comme certains piliers très important du développement local.

Après nos enquêtes, nous pouvons dire que les habitants de Kolimbiné vivent aujourd'hui des projets issus de la migration, du codéveloppement en quelque sorte même si le programme Fsp Mali codéveloppement n'était pas mis en vigueur pendant que l'association inter villageoise était vivante. Certes, l'ORDIK n'est plus vivant mais ces actions sont encore visibles dans tous les villages que composaient Kolimbiné même des villages voisins.

En effet, la pratique du développement local s'est manifestée par l'entraide et la solidarité qui peut se traduire en un développement communautaire ou encore l'économie sociale et solidaire. Alors, si le codéveloppement est la contribution des migrants ainsi que leur accompagnement par les ONG et certaines instances étatiques dans le développement de leur région d'origine, nous pouvons attesté que dans la commune de Kolimbiné, le codéveloppement s'est exprimé par la réalisation des infrastructures de base telle que les centres de santé, les écoles, l'approvisionnement de l'eau potable, l'aménagement des surfaces agricoles et des surfaces destinées au maraichage. Ceux-ci peuvent être considérés comme l'impact du codéveloppement à Kolimbiné.

Nos enquêtes sur le terrain (à Kolimbiné) nous ont prouvé que le codéveloppement contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations de Kolimbiné même si cette dernière

n'est pas homogène sur l'ensemble des villages que composent ladite commune. Nous étions partis avec l'hypothèse selon laquelle, le codéveloppement pourrait permettre à l'Etat de mieux contribuer au développement des milieux ruraux (ceux de la région de Kayes). Une fois étant sur le terrain, nous n'avons pas été dotés des outils qui nous permettraient d'affirmer ou d'infirmer cela.

La région de Kayes n'est pas la seule zone d'intervention du codéveloppement, nous pouvons citer la région de Koulikoro. Les flux d'argent provenant de la France vers ses régions sont remarquables. Le travail nous montre que le codéveloppement n'existe qu'entre Nord et sud, c'est-à-dire entre pays développés et pays en développement. De ce fait l'organisation des migrants maliens dans les pays africains pourrait avoir des incidences très positives vu leur importance dans ces pays notamment ceux de la Côte d'Ivoire. Seulement que ces migrants ont besoin d'une très forte organisation pour que les retombées de la migration soit favorables aux économies locales. Nous pouvons parlerons de ce fait du codéveloppement sud-sud voire *les coopérations sud-sud*.

Les ressortissants de la Kolimbiné en France continuent toujours à œuvrer pour le développement de celui-ci avec une autre forme différente de celle des années 90 car le contexte de la migration a changé. L'application du codéveloppement s'inscrit dans la logique de l'intercommunalité.

En outre, la diaspora malienne est de plus en plus organisée tant en Europe qu'en Afrique. Cette question de remplacement des migrants par une nouvelle génération généralement instruite change les modalités d'agir de ceux-ci. La nouvelle génération en France n'a pas les mêmes liens avec la population locale au Mali. Or l'ancienne génération tend vers le vieillissement. Ce phénomène pourrait même jouer sur les envois de fonds aux familles restées au Mali. Ainsi, on se demande même si l'envoi des fonds vers les familles va continuer à long terme.

La pratique du codéveloppement est une manière bien évidemment pour lutter contre la pauvreté. On a remarqué que les actions des associations ciblent réellement les préoccupations des populations locales. Ainsi, faire une comparaison entre les aides des associations et celles des pays développés (aide publique pour le développement) dans une logique d'efficacité pourrait faire l'objet d'une étude.

BIBLIOGRAPHIE

1- Ouvrages et articles

- 1^{ère} contribution de Ministère de l'industrie, de la petite et moyenne Entreprise et de la promotion de l'investissement(MIPMPEPI) au débat sur la promotion du développement local en Algérie, rapport N°1, septembre 2011
- ALAI DUBRESSON, les travailleurs soninké et toucouleur dans l'ouest parisien, cahier ORSTOM, série sciences humaines, vol.12 n°2, 1975
- ALAIN BEITOINE, ANTOINE CAZORLA, CHRISTINE DOLLO, ANNE-MARY DRAI, dictionnaire de science économique, 3^{ème} édition revue et augmentée, Editions Mehdi, 2013
- AMEZIANE FERGUENE, économie territoriale et développement local : concepts et expériences, Edition CAMPUS OUVERT, 2013
- ATSE N'CHO ET JEAN-BAPTISTE, identité, vitalité et véhicularité du Soninké en situation migratoire, université Sorbonne Nouvelle-Paris, 2011
- BABACAR N'DIONE et JEROME LOMBARD, diagnostic de projet de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes), revue européenne des migrations internationales(REMI), vol 20, 2004
- BERNARD SIMLER, dictionnaire des sciences économiques, Edition d'ARMAND COLIN, 1991
- CHRISTOPHE DAUM, le codéveloppement, grandeur et décadence d'une aspiration généreuse, revue international et stratégique, 2007 N°68
- CHRISTOPHE DAUM, les migrants partenaires de la coopération internationale : cas des maliens de France, Juillet 1995, N°107

- CHRISTOPHE DAUM, les migrants, partenaires de la coopération internationale : le cas des maliens de France, juillet 1995, N°107
- EL MOUHOU B MOUHOUD les nouvelles migrations un enjeu Nord-sud de la mondialisation, le tour du sujet universalis, France S.A, 2005
- FLORE GUEBERT, (in)cohérence des politiques migratoires et le codéveloppement français, cairn 2008, N° 109, P (42-55)
- GILDAS SIMON, géodynamique des migrations internationales dans le monde, presse universitaire de France, Paris, 1995
- HADJOU LAMARA « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », développement durable et territoire, 2013
- KHELADI MOKHTAR, le développement local, office des publications universitaires, 12/2012
- LAHSEN ABDELMALIKI et CLAUDE COURLET, les nouvelles logiques du développement, l'harmattan collection *logiques économiques*, 1996
- LAMINE BA et FRANCOIS AUBERT groupement de recherche pour le développement rural au tiers monde(GRDR), rapport d'évaluation du programme de l'ORDIK (1993-1996), 1996
- LAMINE BA et FRANCOIS AUBERT, Rapport d'évaluation du programme de l'ORDIK (1989-1992), mai 1992

- LIPSEY ET STEINER, analyse économique (economics), traduit par SERGE PERCHERON, Edition Cujas, Paris 1985

- LISA CHAUVET, FLORE GUBERT ET SANDRINE MESPLE-SOMPS, les transferts des migrants sont-ils plus efficaces que l'aide pour améliorer la santé des enfants ? Une évaluation économétrique sur des données inter et intra-pays, revue d'économie du développement, Décembre 2009, N°4

- LISA GAUVIT et GOULVEN LE BAHERS PSP codéveloppement Mali, 2004

- MATOUK BELATTAF, économie du développement, office des publications universitaires, 02/2010

- MICHEL BIALES, REMIS LEURION, JEAN-LOUIS RIVAUD, notions fondamentales d'économie, 4^{ème} édition FOUCHER, 2004

- MOHAMED SAID MUSETTE, SAID SOUAM et ANDRE BOURGEOT, Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement(CREAD), les migrations africaines, volume1 « droits et politiques », 2012

- MOHAMED SAID MUSETTE, SAID SOUAM et ANDRE BOURGEOT, Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement(CREAD), les migrations africaines, volume2 « Economie, société et développement », 2012

- PIERRE COULMIN, la décentralisation la dynamique du développement local, SYROS adels, 1986

- REGNARLD APPLEYARD, l'incidence des migrations internationales sur les pays en développement, OCDE, Paris 1989

- RICARDO FAINI, mondialisation et migration, revue d'économie du développement, Juin 2002, N°4
- ROSITA FIBBI et JEAN-BAPTISTE MEYER, diaspora, développements et mondialisation, Autrepart N°22, Edition de l'Aube, IRD (institut de recherche pour le développement), 2002
- THOMAS LACROIX, migration, développement, codéveloppement : quels acteurs pour quels discours ? HAL archives ouvertes, 2013

2- Mémoires

- MELANIE CAMBREZY, le codéveloppement : de la politique à la pratique. Une notion ambiguë, entre développement des localités d'origine et gestion des flux migratoires, Mémoire de Master Professionnel « Coopération Internationale, Action humanitaire, et Politiques de Développement » (CIAHPD) , Université Paris 1, Panthéon Sorbone 2006/2007
- SAKOUNA SADIO, l'échec d'une coopération franco-malienne sur les migrations, les logiques du refus malien de signer, mémoire de master, université Panthéon Sorbonne, 2010-2011

3- Sites internet

- www.grdr.org consulté en NOV/2016
- http://www.pseau.org/outils/ouvrages/codev_pratiques_associatives_migrants_kayes.pdf, consulté en Mars/2016
- http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/ELEMENTS_COMMUNS/seminaires/migrants/Annexe5.6-FSP-Codev.pdf consulté en Mars/2016
- <http://www.forim.net/contenu/pac-mali> consulté en Novembre/2016
- https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/MLI/00050830_Prodoc%20TOKTEN.pdf Consulté en Octobre/2016

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des tableaux

Tableau N°1 : principales destinations des maliens dans le monde.....	44
Tableau N°2 : Problème de l'eau avant l'ORDIK.....	72
Tableau N°3 : Projets sur le plan sanitaire.....	78
Tableau N°4 : infrastructures éducatives.....	80
Tableau N°5 : Plan de formation des techniciens.....	87
Tableau N°6 : plan de financement de l'ODIK.....	89

Annexe 2 : Liste des cartes

Carte N°1 : les maliens dans le monde.....	40
Carte N°2 : division administrative du Mali.....	59
Carte N°3 : Kolimbiné dans la région de Kayes.....	64

Annexe 3 : Liste des graphes

Graphe N°1 : Transferts des fonds vers le Mali.....	34
Graphe N°2 : destination des maliens en Afrique.....	41
Graphe N°3 : Part de financement des projets.....	90

Annexe 4 : Liste des photos

Photo N°1 : Centre de santé de Dialané.....	77
Photo N°2 : école fondamentale de Kouroukoula.....	81
Photo N°3 : Micro-barrage à Kolimbiné.....	82
Photo N°4 : Culture de l'oignon à Kolimbiné.....	93
Photo N°5 : Récolte de l'oignon à Kolimbiné.....	93
PhotoN°6 : culture de choux à Kolimbiné.....	93
Photo N°7: arboriculture à Kolimbiné.....	94

Photo N°8 : récolte de banane.....	95
Photo N°9 : La pêche à Kouroukoula sur Kolimbiné.....	95
Photo N°10 : Puits à grand diamètre.....	97
Photo N°11 : le château d'eau à Tafassirga.....	97
Photo N°12 : une fontaine à Tafassirga.....	98
Photo N°13 : une plantation de banane envahie par l'inondation.....	99
Photo N°14 : Piste de Tafassirga.....	99

Annexe 5 : Questionnaire

Dans l'optique de la réalisation du mémoire de master2 sous le thème « le codéveloppement au Mali » en développement local le tourisme et la valorisation du patrimoine, nous vous soumettons ce questionnaire dont les réponses nous aiderons à comprendre le dynamisme des associations des migrants dans le développement de leur région d'origine.

A- Identification de l'association

- 1- Date de création de l'association :.....
- 2- Type d'association : villageoise ou intervillageoise :.....
- 3- Quels sont les acteurs de l'association :.....
- 4- Quel est l'organigramme de l'association :.....

B- Genèse de l'association

- 5- Dans quel but l'association a été créée :.....
- 6- D'où vient l'idée de sa création :.....
- 7- Le(s) domaine(s) d'intervention
- 8- Les procédures administratives ont-elles été difficiles ou faciles, si difficile, quels sont les difficultés rencontrées.....
- 9- Les maliens de la deuxième génération (depuis les années 2000) s'impliquent-ils dans les affaires de l'association : oui ou non : si non, pourquoi ?.....
- 10- Les étudiants s'impliquent-ils dans l'association :.....
- 11- Sur quelle base les villages se sont mis en groupe :.....
- 12- Le regroupement est-il provoqué par des politiques migratoires ou c'est une simple réalité culturelle :.....
- 13- Quelle type de gouvernance rencontre-t-on dans l'association :.....
- 14- Le regroupement des villages a-t-il des inconvénients sur la gestion des projets :.....
- 15- Quelles sont les activités qu'occupent les membres de l'association :.....
- 16- La décentralisation a-t-elle un impact sur le regroupement des villages : si oui, comment :

C- Les projets inscrits et réalisés

- 17- les projets inscrits dans le programme de l'association :.....
- 18- Les projets déjà réalisés depuis la création de l'association :.....
- 19- Acteur(s) impliqué(s) dans la réalisation de ce projet :
- 20- Les origines du financement :

- 21- Les bailleurs de fonds :
- 22- Par quelle voie les fonds sont envoyés au pays de départ
- 23- Il y a-t-il des villages qui bénéficient plus que d'autres : oui....., non :.....si oui pourquoi
- 24- L'évolution du niveau de vie des villages est-elle pareille :.....
- 25- le domaine dans lequel l'association intervient le plus :.....
- 26- Pourquoi ce domaine est-il privilégié :.....
- 27- L'investissement dans le secteur primaire a-t-il un impact sur le prix du foncier :.....
- 28- Quelle est la relation entre l'association et les ONG :.....

D- Relation entre l'association et les gouvernements.

- 29- Le gouvernement facilite-t-il les démarches administratives : si non, à quel niveau on trouve des difficultés :
 Au niveau régional :.... au niveau du cercle :..... au niveau de la commune :.....
- 30- Le gouvernement conteste-t-il souvent les actions réalisées par l'association : si oui, sur quels points
- 31- Le gouvernement intervient-il pour entretenir les projets de l'association : si oui, dans quel domaine :...
- 32- Qui assure la coordination des projets :.....
- 33- Quelles sont les autres contraintes rencontrées :.....
- 34- Que faire pour dépasser ces contraintes :.....

E- Bilan de l'association

- 35- Est-ce que l'association est utile : oui..., non :.....
- 36- Si oui, pour qui :
 - collectivité..., société, les entreprises....
- 37- L'apport de l'association sur le plan :
 - social :.....
 - économique :.....
 - culturel :.....
 - autres(citez) :.....
- 38- Est-ce que l'association contribue à l'amélioration du cadre de vie de la population :.....
- 39- Il y a-t-il une amélioration sur le plan :
 - éducatif :.....
 - Sanitaire :.....
 - D'approvisionnement en eau potable :.....

-agriculture :.....

-Autres (citez) :.....

40- est ce que l'association contribue à :

-la formation (savoir-faire).....

-création d'entreprises :.....

-création

d'emploi :.....

-L'association a-t-elle un impact sur l'émigration des jeunes de la région d'origine :.....

41 - l'impact de l'association sur l'urbanisation des villages

concernés :.....

42- quelle est la relation de l'association avec les autres

associations :.....

43-quel est le poids de l'association par rapport à celui des autres dans la réalisation des projets

dans les villages :.....

44- y a-t-il des projets pour le développement durable : oui :.... Non :..... Si oui,

lesquels :.....

F-perspectives

45- est-ce que vous souhaitez la reconduction de l'association : oui....., non....

Pourquoi :.....

46- Quels sont les domaines que vous souhaitez intégrer dans le

futur :.....

47- Quelles sont vos suggestions pour que l'association soit pour ces territoires un réel vecteurs

du développement

local :.....

48- Avez-vous quelques choses d'autres à

ajouter :.....

Annexe N°6: Organigramme de l'ORDIK.

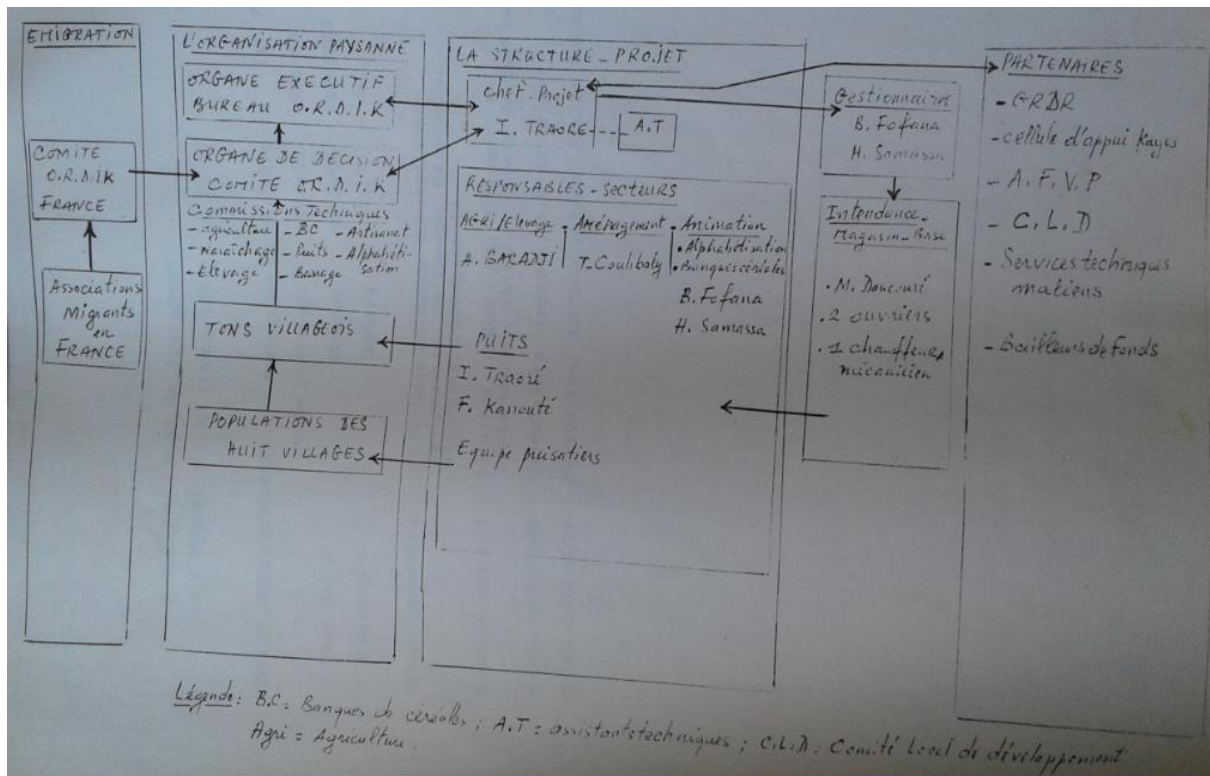


TABLE DES MATIERES

<u>TABLES DES MATIERES</u>	Page
REMERCIEMENTS.....	1
RESUME.....	2
SOMMAIRE.....	4
ABREVIATION.....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	9
<u>PREMIERE PARTIE</u>	
APPROCHE THEORIQUE DU CODEVELOPPEMENT.....	17
Introduction de la première partie.....	18
<u>CHAPITRE I :</u>	
analyse conceptuelle du codéveloppement et développement local.....	20
Introduction.....	21
Section 1. Le développement local.....	23
1.1. Outils du développement local.....	25
1.1.1. Gouvernance local.....	25
1.1.2. Décentralisation.....	26
1.1.3. aménagement du territoire.....	26
1.2. Acteurs du développement local.....	28

Section 2. Le codéveloppement.....	29
2.1. Le codéveloppement, un concept français.....	29
2.2. Le codéveloppement à l'échelle internationale.....	31
Section 3. Relation entre développement et migration.....	32
3.1. Envois des fonds dans la région d'origine.....	33
3.2. De brain drain à brain gain.....	35
Conclusion du premier chapitre.....	37
<u>CHAPITRE II :</u>	
GENESE DU CODEVELOPPEMENT France-Mali.....	38
Introduction.....	39
Section 1. Migration malienne vers la France.....	40
1.1. Présentation du Mali.....	42
1.2. Historique de la migration malienne en France.....	43
1.3. Destination des maliens en France.....	46
Section 2. Mise en œuvre des politiques migratoires.....	47
2.1. Les dispositifs français dans le cadre de codéveloppement.....	48
2.2. Les dispositifs maliens à l'égard des maliens de l'extérieur.....	50
Section 3. Organisation de la diaspora malienne.....	52
3.1. La société civile au Mali engagée dans le codéveloppement.....	53
3.2. L'accompagnement par des instances internationales.....	55

Conclusion.....	56
Conclusion de la première partie.....	57

DEUXIEME PARTIE

LE CODEVELOPPEMENT DANS LA REGION DE KAYES : CAS DE LA COMMUNE DE KOLIMBINE.....	58
Introduction de la deuxième partie.....	60

CHAPITRE I :

Migration et développement en Kolimbiné.....	62
Introduction	63
Section 1. Aperçu sur la commune de Kolimbiné.....	64
1.1. Aperçu historique.....	65
1.2. Caractéristique socioéconomique.....	66
1.3. Organisation de la société villageoise.....	69
Section 2. Kolimbiné avant les actions collectives.....	71
2.1. Kolimbiné face à pénurie d'eau.....	71
2.2. L'économie rurale face aux difficultés.....	73
2.3. L'éducation avant l'ORDIK.....	73
2.4. Les acteurs de l'ORDIK.....	74
Section 3. Les projets réalisés dans le cadre du codéveloppement.....	76

3.1. Les projets sur le plan social.....	77
3.1.1. Sur le plan sanitaire.....	77
3.1.2. Sur le plan de l'éducation.....	79
3.2. Sur le plan économique.....	82
Conclusion.....	83

Chapitre2

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ORDIK.....	84
Introduction.....	85
Section 1. Financement des projets.....	86
1.1. Ressources humaines.....	86
1.2. Ressources financières.....	89
Section2. Les nouvelles activités naissantes à Kolimbiné.....	91
2.1. Les banques de céréales.....	91
2.2. Le développement du maraîchage.....	92
2.3. Le développement de la pêche.....	95
Section 3. Les perspectives ou défis à relever.....	96
3.1. Sur le plan du secteur primaire.....	96
3.2. Dotation en certaines infrastructures de base.....	97
3.3. Kolimbiné face à la problématique du développement durable.....	100
Conclusion.....	101
Conclusion de la deuxième partie.....	102
CONCLUSION GENERALE.....	104
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	107

LES ANNEXES.....	112
TABLE DES MATIERES.....	119